

es

ge.

1854

1855



1854.

Séance de Mercredi 4 Janvier 1854.

Présents: M^{rs}. Bergmann, Bonny, Buisson, Van der Linden, Van der Meer, Edwijn et Lislain, Secrétaire Communal.

La séance est ouverte à onze heures avant midi.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est approuvé.

Le Collège prend communication des procès-verbaux et inscriptions sur les indications ainsi que du N^o 6392 du Memorial Administratif ainsi que du N^o LIII à LVII du Recueil des Lois et Arrêtés Royaux.

Milice Nationale.

Il transmet aux Administrations communales de Duffel, Brupelles, Anvers, Huyt op den Berg, Cortbroek, Muns, Tremde et Embelen des extraits d'actes de naissance de différents jeunes gens domiciliés dans ces communes et qui sont appelés par leur âge au service de la Milice Nationale.

Droits Communaux.

Il transmet au Secours communal les états du produit de différents Droits communaux pendant le mois de Décembre dernier, et à M^r. le Gouverneur de la province le relevé du produit du droit de place sur les marchés et autres lieux publics pour le 4^e trimestre 1853.

Le Collège avise: 1^o l'état du produit des vidanges pendant le mois de Décembre à f. 11.60 2^o celui du droit de messagerie des Charbonniers de bois pendant le mois de Décembre 1853 à f. 16.56. 3^o Celui du droit d'entrée et de sortie des portes de la Ville pendant l'exercice 1853 à la somme de f. 4653.72 et 4^o celui du droit de place à la Halle aux viandes pendant le même exercice à f. 10.00.

M^{rs}.

Solicef.

M. Le Bourgmestre transmet à M. le
Gouverneur de la province l'extrait du re-
gistre des Naissances, mariages et décès sur-
venus en cette ville pendant le mois de
Novembre dernier.

La séance est levée à une heure de
relâche.

Le Collège des Bourgmestres
et Echevins.

Par ordonnance:

Le Secrétaire

Gislain

Bergmann

2

Séance de Samedi 7 Janvier 1854.

Présents: M. M. Bergmann, Bourgmestre,
Vandeweyer et Van der Vliet, Echevins et Gislain,
Secrétaire Communal.

La séance est ouverte à onze heures du matin.
Le Collège prend communication des pièces
reçues et inscrites sur les indications.
Le Secrétaire donne lecture du procès verbal
de la dernière séance, qui est approuvé.

Taxes Communales.

Personnel.

Sur la réclamation de l'employé de l'Octroi
Frederickx, tendant à pouvoir reprendre
son service comme employé ambulancier, le
Collège décide qu'il n'y a pas lieu à revenir sur
la décision prise à Sonégang et charge le
Contrôleur des taxes Communales de porter
cette décision à la connaissance de l'intéressé.

Contraventions.

Le Collège passe transactions sur deux con-
tradictions en matière d'octroi d'octroi d'octroi
1. à charge de la nommée Thérèse Bactens
minagère à Moningschoyck pour saire d'un
kilogramme de viande moyennant paiement
d'une somme de f. 72, et 2. à charge de la
nommée Jeanne de Groof, Cultivatrice à l'estel
pour saire d'un kilogramme de viande, moyennant
paiement, sauf si d'une somme de
f. 6. 72 et la saire des objets fraudés qui
sont remis aux hospices.

Droits Communaux

Non communiés

N^o 2

Le Collège arrêté les états 1^{er} de production des
ports et ports pour le 4 trimestre 1853 à la
somme de fr 262.84 et 2^e celui des droits de
quai pour le 2^e trimestre 1853 à la somme de fr 44.63.

Le Collège règle les mercuriales du marché de
ce jour et fixe le prix du pain pour la semaine
prochaine. Expéditions en suivant adressées à
qui de droit et affichées aux lieux accoutumés.
La séance est levée à une heure et demie.

Le Collège des Bourgmestres & Schepens

Par ordonnance:

L'écritain

Silain

Bergmann

2

Séance de Jeudi 12 Janvier 1854.

Présents: M. M. Bergmann, Bourgmestre,
Van der Wee et Van der Kerk, Schepens et Gislain
Secrétaire Communal.

La séance est ouverte à onze heures avant midi.
Le Collège prend communication des prières
reçues et inscrites sur les indicateurs.

L'écritain donne lecture du procès verbal
de la dernière séance, qui est approuvé.

Octroi et Police

Communaux

Le Collège inflige une punition d'une retenue
d'un franc sur le traitement de l'employé de
l'Octroi Gorremans pour négligence constante.

Il décide en même temps que les employés
Vela et Friedrichs permettront de loger
et que l'employé Van der Pijp occupera le
bâtiment de l'ancien corps de garde à la porte
d'Anvers; la maison actuellement occupée
par ce dernier est destinée à l'agent de police
Nesfont et l'agent de police Sprenckmann nommé
Nuyts occupera la maison laissée par Nesfont
à la porte de Louvain.

Exercice

Le Collège autorise la commission adminis-
trative de la société Union & Progrès moral
de la ville à établir une tombola dont le produit est
destiné à des distributions à faire aux indigents.

Vente
de marchandises neuves.

Cette autorisation est subordonnée aux pres-
criptions mentionnées dans la loi du 31^r 3^e 1851.
Le Collège autorise le Notaire Van Othter
proc. de la vente publique de quelques mar-
chandises neuves provenant de la mortuaire
de J. Van Bogaert, Négociant à Liss.
M. L. Lelievre Van Othter s'est abstenu.

Timbres de patentes.

Il a été réceptionné au receveur de l'Enregistrement
de 1340 feuilles timbrées de patentes pour
le service de l'exercice 1854.

Mendicant.

Il informe M. le Juge de paix du canton de
Brecht qu'un certain Jan Frans Heecky,
ouvrier remouleur de pannes son domicile de
surtout en cette ville.

Etat civil.

M. le Bourgmestre invite le Collège de
Gand et de Bruges à lui faire parvenir
divers actes concernant l'état civil.

Confiance d'indigence.

Il délivre un certificat d'indigence aux en-
fants mineurs de Pierre Joseph Bainsant
à l'effet d'obtenir gratis la parafation d'un
acte de nomination d'un subrogé tuteur.

La séance est levée à une heure de relevée.

Le Collège des Bourgmestres & Echevins

Par ordonnance:

Le Secrétaire
Fislain

Bergmann

2

Séance de Samedi 14 Janvier 1854.

Présents: M. M. Bergmann, Bourgmestre,
Van der Vuer et Van Othter, Echevins et Fislain
Secrétaire Communal.

La séance est ouverte à onze heures avant midi.
Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal
de la dernière séance, qui est approuvé.

Le Collège prend communication des pièces
reçues et inscrites sur les indications.

Council Communal.
Convocation.

Le Collège convoque le conseil communal
pour lundi 16 de ce mois à dix heures du matin,
et arrête l'ordre du jour comme suit:

- 1: Location du moulin à eau & à vent 3.
- 2: Modifications au règlement sur la tenue du Marché au bœuf.
- 3: Compte de la Commission médicale locale pour l'exercice 1850 cinquante trois.
- 4: Budget communal pour 1854 - Observations de la Représentation permanente du Conseil Provincial
5. Indemnité au commandant d'armes pour 1853.
- 6: Nomination de surveillant du matériel d'incendie.

Travaux publics.

Le Collège a communiqué à M. le Gouverneur de la Province de la quotité du paiement des travaux publics pour être admis à prendre part à l'entreprise des travaux pour l'établissement de saup de la Hyle.

Militia Nationale.

Il a été transmis aux administrations communales de Bruxelles, Laeken, Strevens & Begijnendijk des listes de jeunes gens nés à Liège en 1834 et habitant les localités à l'effet d'inscription pour la loi de la Militia Nationale de 1834.

Certificats d'indigence.

M. le Bourgmestre délivre des certificats d'indigence aux enfants mineurs Vander Auwerck - Dehaes et Wouters - Dehaes à l'effet de leur faire obtenir gratis la nomination de subrogés-tuteurs.

Extrait des états de charité.

Le Collège a transmis à M. le Gouverneur de la Province les états de mouvement des administrations des Hospices et du Bureau de bienfaisance pendant les dernier trimestre 1853.

Donnée de secours.

Il informe 1: l'administration communale de Duffel qu'un secours hebdomadaire d'un franc a été accordé au ménage de Jean Joseph & Marie. 2: l'administration communale d'Anvers qu'un cartepour soupe et un secours de 50 centimes par semaine ont été accordés à la nommée Maria Catharina Schroyens, et 6. qu'à partir du 1 Janvier des secours hebdomadaires sont accordés au ménage de Joseph Verhaegen. 3: l'administration communale de Broeckhem qu'un pain et soixante centimes par semaine ont été accordés au ménage de Francois Joris. 4: l'administration communale d'Oelghem qu'un bon pour soupe et un pain par semaine ont été accordés au ménage de Cornille Seylen. 5: l'administration communale de Zelgael qu'un secours d'un franc par semaine et un pain pour soupe ont été

Mariem - Duffel.

Schroyens - Anvers.

Verhaegen - Anvers.

Jr. Joris - Broeckhem.

Seylen - Oelghem.

Bracke - Zelgael.

- Domicile de secours. accordés au mariage de Bruno Bracke.
- femme de Dinet - Londerzeel. 6: L'administration communale de Londerzeel
m. Flandre Occidentale, à qui un secours de 50
Centimes par semaine et une carte pour soupe
ont été accordés à la nommée femme françois
Verammes, femme délaissée de David Dymen
et b. qui par cette carte et un secours hebdoma-
daire d'un franc ont été accordés au mariage
d'Ivon Heugtere. 7: L'administration com-
munale de Berlaer, qui un secours d'un franc
a été accordé au nommé Pierre Joseph Marin-
Bauwens pour le mettre à même de retourner
au lieu de son domicile de secours et d'être
de bienfaisance de cette ville que durant l'hiver
un secours sera accordé au mariage Landus-
Kriings d'Anvers dont le domicile de secours
se trouve contesté.
- Wasthou - Villers s. Ghislain. Le Collège invite les deux administrations
m. charitables de cette ville à dresser les états
de renseignements pauvreté pour la demande
en restitution des secours accordés aux nom-
més Wastiau, mine & fille.
- Milice Nationale. Il informe M^r le Bourgmestre de Tongardou
que le nommé Modeste Joseph Quocius Van-
den trouk a été inscrit pour la milice natio-
nale de la loi de 1834 et accuse occupation de
M^r le commissaire de l'Arrière-fort de la
liste des jeunes gens enrôlés volontairement
qui doivent faire partie de la même loi.
- monnaies. Le Collège règle les mercariales du marché de
ce jour et fixe le prix du pain pour la semaine
prochaine. Les pétitions en sont adressées à qui
de droit et affichées aux lieux accoutumés.
- Etrangers - Northoff. M^r le Bourgmestre transmet à M^r l'Admi-
nistrateur de la route publique le passeport
primé de l'étranger Charles Northoff, et
Coutumes d'indigence délivre des certificats d'indigence aux nommés
Alseu Bellamin et Vanthrick, Catherine pour
obtenir sans frais les actes nécessaires au mariage.
- Curat. Le Collège transmet à la suite anonyme
du M^r de la paroisse de Liere à Gurnhous le tarif
des droits M^r de la paroisse perçus en cette ville.
- Ecole - Isymer. Il demande à l'administration du bureau
de bienfaisance en cette ville de vouloir donner
suite à la lettre qui lui a été écrite concernant
l'école des filles, fondation Heyens.
- Population. Il transmet à M^r le bourgmestre de la
province le relevé du mouvement de la
population pendant le mois de Décembre 1853,

Almanach Royal.

Travaux Communaux.

ainsi qu'un imprimé de l'Almanach Royal avec les indications et renseignements demandés par M. le Gouverneur.

Le Collège rappelle à l'architecte communal l'exécution du plan des serenoires contre l'église de St. Gummar ainsi que le plan de nivellement et d'établissement de trottoirs dans la rue droite.

La séance est levée à une heure et demie.

Le Collège des Bourgeois et Echevins
Par ses membres
Le Secrétaire
L'Alain
Bergmann

2

Séance de Mardi 12 Janvier 1854.

Présents: M. M. Bergmann, Bourgeois, Vandeweyer et Van Acker, Echevins et L'Alain, Secrétaire Communal.

La séance est ouverte à onze heures du matin.

Le Secrétaire donne lecture du procès verbal de la dernière séance, qui est approuvé.

Le Collège prend communication des pièces reçues et inscrites sur les indications.

Il retourne à M. le Notaire Notetiers la minute du cahier des Charges et conditions auxquelles sera vendue la propriété de la maison de Stalpoert en lui faisant connaître les observations auxquelles ce cahier a donné lieu.

Il informe M. le Commissaire de l'Arrondissement de Malines qu'aucune demande en licenciement n'a été formée par des militaires en activité de service.

Il transmet à M. le Président du Conseil de recensement de la garde civique un des doubles des registres Alphabétiques et d'inscriptions de la garde civique pour la liste de 1854.

Il transmet à M. le Gouverneur de la province pour notification à la députation permanente du Conseil provincial, une délibération du Conseil communal approuvant quelques modifications à la tenue du marché au bœuf.

Il informe M. M. Notetiers, Notaire et Conseiller communal, Vermulen, Docteur et Conseiller communal, Van Loock, Receveur communal, Bellmann, Receveur des administrations Charitables et Bergmann, Boulanger, que le Conseil communal les a continués.

Vente de la propriété de Stalpoert.

Militaire Nationale.

Garde Civique.

Marché au bœuf.

Receveurs.

Dans leurs fonctions de participation des contributions pour l'année 1850 cinquante quatre.

Dominie de secours.

Collette Centmans - Bouwman

Godard - Bouwman

Verhulst - Lillie

Propriété littéraire.

Dominie de secours.

Jelshorenweg - Waverf. - 1854

Godard - Anvers.

Van Dael - Dier

Certificat d'indigence.

Le Collège informe l'Administration Communale
1^{re} de Montreals qui un secours a été accordé à
la nommée Collette Centmans; 2^{de} un secours
accordé à la demande de M^{le} Le Bourgmeister de
Bouwman à la famille Godard; 3^{de} à l'Adminis-
tration Communale de Lillie de secours accordé à
Jeanfrançois Verhulst. Toutes ces informations
sont données à M^{le} le Gouverneur de la Province.
Il transmet à M^{le} le Ministre des Colonies
trois opuscules de lois trois exemplaires d'un
opuscule sorti des presses des P^{rs} Joseph Van der
et L^{re} en cette ville qui en demandent la propriété
littéraire.

Le Collège informe l'Administration Communale
de Dier 1^{re} Catherine qu'un bureau de bienfai-
sance vient d'acquiescer d'un pair de bienfai-
sance accordé au mariage de Pierre Jhorenweg
2^{de} l'Administration Communale d'Anvers qui une
carte de souppe a été accordé pendant l'hiver au
nommé Philippe Godard et 3^{de} l'Administration
Communale de Dier qui une pareille carte a été
accordé à la nommée Elisabeth Van Dael.

Connaissance de ces secours a été également
donnée à M^{le} le Gouverneur de la Province
d'Anvers et de Brabant.

M^{le} Le Bourgmeister délivre des Certificats
d'indigence aux enfants mineurs Rosalie
Fransoise et François Van Brandt, The N^o
trouver les enfants mineurs pour obtenir gratis
la nomination d'un subrogé tuteur.

La séance est levée à huit heures de relevée.

Le Collège des Bourgmestres & Echevins

Tar ordonnance:

Le Secrétaire
Gislain

Bergmann

Séance de Samedi 21 Janvier 1854.

Présents: M^{le} le Bourgmeister, Bergmann,
Van der Vliet & Van der Vliet, Echevins et Gislain,
Secrétaire Communale.

La séance est ouverte à onze heures avant midi.
Le Secrétaire donne lecture du procès Verbal

De la dernière séance qui est approuvée 5.
Le collège prend communication des vœux
reçus et inscrites sur les indications.

Pages Communales.

Contreventures.

Il parait transaction sur différentes contraven-
tions en matière de taxes communales, savoir
1: Avec le nommé Marivert, Batellier à Tamme
moyennant paiement d'une somme de fr. 20.00 pour
fausse déclaration de sabots; 2: avec le nommé
Van fram de Duffel moyennant paiement de la
somme de fr. 6.76 pour non déclaration d'un demi
butolet de charbon de bois 3: avec la Dame
Farigot de Bruxelles, moyennant paiement de
la somme de fr. 3.00 pour non déclaration
d'une boutelle de genièvre 4: avec le S: Van
de Vriegart, Entrepreneur de Messageries moyennant
paiement de la somme de fr. 25.26 pour
non déclaration de sabots.

Domicile de Duvvies.

Van der Ommeren Bruxelles

Heeghemont - Anvers.

Gachoff - Bruxelles.

Dullens - Verviers.

Van der Ede - Liège.

Vander Ommeren - Ghel.

Le collège informe l'administration des hospices
civils de l'admission à l'hôpital de Bruxelles des
nommés Jacques Van der Sterre et Jean Gachoff
ainsi que de l'admission à l'hôpital d'Anvers
de la nommée Jeanne Heeghemont; toutes ces
personnes ayant conservé leur domicile de secours
à Liège; il transmet en outre à la même admi-
nistration des états de frais occasionnés par les
nommés Dullens, Van der Ede et Vander Sterre
respectivement aux hôpitaux de Verviers,
Liège et Ghel.

Schorrewegen - Wavre.

Orenhoets - Emblem.

St. Joris - Broekhem.

Marion - Duffel.

Vve Verwilt - Berchem.

Van der et Vve Dyckman -
Bruxelles.

Il transmet à l'administration du Bureau de
bienfaisance 1: copie d'une lettre de l'administration
communale de Wavre, 2: la même concernant le
secours accordé au ménage Schorrewegen; 3: d'une
idem de l'administration communale d'Emblem
concernant le secours pour elle accordé au ménage
Orenhoets; 4: d'une idem de l'administration
communale de Broekhem concernant le domicile
de secours de l'indigent Francois Joris; 5: d'une
idem de l'administration communale de Duffel
concernant l'indigent Jean Joseph Marion; 6: d'un
état de frais des secours accordés par le Bureau
de bienfaisance de Berchem au ménage de la Vve
Verwilt, et 7: du compte du Docteur Daenen de
la cité commune pour visites et médicaments ad-
ministrés au susdit ménage. Il informe la même
administration 2. que des secours de fr. 3. et de 4 fr.
par mois sont accordés à Bruxelles respective-
ment aux ménages Van der et Vve Dyckman.

Domicile des veuves. et 4. Qu'un secours a été accordé à Anvers au
 orphelinage Vermulst Verschooten et à Borgerhout
 au nommé Jean Baptiste Baetens. Cette dernière
 commune est informée en outre que la ville de
 Liège est restée liée au domicile des veuves de
 l'indigent Baetens.

Le maire et Janssens
 Orviers,
 Van Rompay & Duffel.
 Le Collège porte à la connaissance 1^{re} de
 l'administration communale d'Anvers que des
 secours ont été accordés aux indigents Jeanne
 Lemme et Pierre Janssens. 2^e à l'administra-
 tion communale de Duffel qu'un secours a été
 accordé à l'épouse de Jean Baptiste Van Rompay.
 Informations en sont données également à Mon-
 sieur le Gouverneur de la province.

Propriétés. Il transmet à M. Ders, Membre de la commis-
 sion provinciale d'agriculture à cette fin de
 renseignements concernant la récolte de 1853.

Garde Civique. Il transmet à M. le Gouverneur de la province
 1^{re} les états relatifs à l'armement et à l'équipement
 de la Garde Civique. 2^e l'écrit de réception
 d'un ordonnance de paiement délivré au profit du
 S. J. Van der Vyns pour le service de la Garde
 Civique en 1853. 3^e l'extrait de l'acte
 de mariage de la nommée Cécile Haenry, veuve du
 soldat pensionné Van der Vyns et l'extrait de l'acte
 de naissance d'Isabelle Baetens dont le domicile de
 secours est contesté entre les communes de Ninove et
 Hillaes s. t. Hillaes. 4^e l'état de mouvement de
 la vaccine pour le 4^e trimestre 1853. et 5^e les actes
 et pièces relatifs à la perception d'un droit de
 passage au port de Maesfort.

Ecole de Dessin. Il informe également M. le Gouverneur que
 la Commission administrative de l'Ecole de dessin
 adhère sans réserve aux propositions de la Commission
 chargée de l'organisation des concours généraux.

Concombre. Le Collège transmet à M. le Procureur Commu-
 nal l'état des frais occasionnés pendant le 4^e tri-
 mestre 1853 par les mendiants de cette ville et les
 avertissements de mendicité de la province.

Mendiants. Il demande à M. le Procureur Commu-
 nal de vouloir bien adresser une solution concernant la requête adres-
 sée à S. M. le Roi par le militaire Refractaire
 Ernest Bogarts.

Refractaire. Il transmet à un certain G. Janssens à l'effet
 les renseignements demandés sur la famille
 Moore-Janssens de cette ville.

Mémoires

Certificats d'indigence

Le Collège a reçu les mémoires du 26.
marché de ce jour et fixe le prix de pain pour la
semaine prochaine. Les positions en sont adressées
à qui de droit et affichées au plus tôt.
Il délivre des certificats d'indigence aux nommés
François Bastyn et Catherine De Vos pour
se mettre à même de se procurer gratis les ad-
resses pour contracter mariage.

La séance est tenue à une heure et demie.

Le Collège des Bourgmestres et Echevins

Par ordonnance:

Le Secrétaire.

Bislain

Bengmann

23

Séance de Mercredi 25 Janvier 1854.

Présents: M. M. Bengmann, Bourgmestre,
Vander Wee et Van Acker, Echevins et Bislain,
Secrétaire Communal.

La séance est ouverte à une heure avant midi.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal
de la dernière séance qui est approuvé.

Le Collège prend communication des pièces
reçues et inscrites sur les indicateurs.

Nouvel hôpital St Jacques

Le plan présenté par l'administration des
hospices pour la construction du nouvel hôpi-
tal St Jacques n'ayant pas obtenu l'approbation
de M. le Gouverneur de la province, celui-ci est
prié de vouloir charger un architecte de la province
soit de la confection d'un nouveau plan, soit du
renforcement de celui qui a été présenté.

Statistiques

Le Collège transmet à M. le Gouverneur de la
province les états statistiques de l'état civil et de
la population pour l'exercice 1853.

Eglise: minoir

Il transmet à M. le Maire les Membres de la
fabrique de l'église paroissiale de St. Hummer
un plan avec cahier de charges pour les minoirs
à placer contre la dite église, et réclame le prompt
envoi d'une délibération concernant la quote-part
revenant à l'église dans le prix de ces minoirs
accordé à la Dame Petrus Jehan au cimetière.

Commissaire: Casimir De Vos

Domicile de Sirey.
Goddard - Anvers.

Effet militaire.
Exposition.

Emprunt communal.
Remboursement.

Conseil communal.
Convocation.

Le Collège transmis à l'administration du Bureau de bienfaisance copie de la lettre de l'administration Communale d'Anvers concernant l'indigent Philippe Goddard.

Il fait connaître à M. Le Commandant de la Place de Liège que les Srs. Bismans fils et Jeurinckx, Négociants ont été nommés pour expertiser les effets refusés par le Conseil d'administration du 3^e Régiment de Chasseurs à pied.

Il procède au tirage des actions à rembourser de l'emprunt communal de fr. 40,000; le sort désigne les N^{os} 35 et 39 de fr. 500 chacun appartenant au Bureau de bienfaisance de cette ville, connaissance est donnée à l'administration intéressée ainsi qu'au receveur communal chargé d'en faire le remboursement le plus tôt possible.

Il convoque le Conseil communal pour lundi prochain 30 de ce mois et fixe l'ordre du jour comme suit: 1^o Limites communales. Révision de terrain. 2^o Acquisition de la propriété Stalpaert de Ham. 3^o Suppression de la rue du Chien. La séance est levée à une heure de relevée.

Le Collège des Bourgmestres & Echevins
Par ordonnance:
Le secrétaire
Jislain

Bourgmestre

Séance de Samedi 28 Janvier 1854.

Présents M. M. Bergmann, Bourgmestre, Vanderwee et Van Acker, Echevins et Jislain, Secrétaire communal.

La séance est ouverte à onze heures du matin. Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est approuvé.

Le Collège prend communication des pièces reçues et inscrites sur les indicateurs ainsi que des N^{os} 6393 à 6394 avec table alphabétique de l'année 1853 du mémorial administratif.

Règlement communal
marché aux bestiaux

Le Collège transmet à M. M. les J. G.
Greffiers du Tribunal de première instance
à Malines et de simple police de Liège une
expédition de l'arrêté du conseil communal con-
cernant la tenue du marché aux bestiaux.

Banissement

Il approuve sous le N. 1 L. A le plan présenté
par M. G. S. Verwilt, laboureur en cette ville pour
la construction d'un port et d'un chemin de halage
des Chartreux.

Municipal

Il règle les mercuriales du marché de ce jour et
fixe le prix du pain pour la semaine prochaine.
Les pétitions inscrites au greffe à qui de droit et
affiliées aux lieux accoutumés.

Certificats d'indigence

M. le Bourgmestre délivre des certificats d'indi-
gence aux nommés Cornille Van Leemputten et
Rosalie Rodyns pour les mettre à même de se
procurer gratis les actes de l'état civil nécessaires
à leur mariage.

La séance est levée à une heure de relevée.

Le Collège des Bourgmestre & Echevins
Par ordonnance:
Le Secrétaire,
Histair.

Beymann

2

Séance de Mardi 31 Janvier 1854.

Présents M. M. Beymann Bourgmestre,
Vandeweyer et Van der Kerk, Echevins et Histair,
Secrétaire Communal.

La séance est ouverte à onze heures du matin.
Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de
la dernière séance, qui est approuvé.

Le Collège prend communication des pièces
recues et inscrites sur les indications faites
par des séances de la Députation provinciale
du conseil provincial des 2, 9, 16, 23 et 30 Decem-
bre dernier ainsi que des Tables de matière et
chronologique du Recueil des Lois et arrêtés
Royaux de l'année 1853.

Memoire de pièce

Il demande à l'administration du mont de
piété un relevé des recettes et dépenses d'après
les comptes rendus depuis 1843 jusqu'à et y
compris l'année 1853.

Domicile de secours. Le Collège informe 1^o L'administration Commu-
 nale de Denderhaute (Flandre Orientale) qu'un
 secours de 50 centimes par semaine ainsi qu'une
 carte de soupe ont été accordés à l'indigent Jean
 Joseph De Tuyt, ancien militaire. 2^o L'adminis-
 tration Communale de Boisfleur que le Bureau de
 bienfaisance a admis aux secours publics certaine
 Caroline Op de Beuch, gravante, âgée de 27 ans; 3^o
 L'administration Communale de Duffel qu'une
 carte de soupe a été accordée aux ménages de Jean
 Verstappen et de François Hennis surri qu'un
 médicaments au nommé Jean Baptiste Bogard.
 4^o L'administration Communale de Bouffont
 qu'un secours d'un franc et de deux pains par
 semaine ainsi que quelques effets d'habillement
 ont été accordés au nommé Cornille Somers, et une
 carte de soupe à la veuve Van Lommel. 5^o L'admini-
 stration Communale de Namur que le secours
 au mariage Philippe Somers a été augmenté
 en informant également qu'un somme de 24.50
 payée en trop pour l'entretien du dit mariage se
 trouvera entre les mains du receveur du Bureau de bien-
 faisance qui entendra compte pour les paiements
 subséquents. 6^o L'administration Communale
 de Gang qu'un bon pour soupe et un franc par
 semaine ont été accordés au ménage Lion Mattos.
 7^o L'administration Communale d'Emblem
 qu'un bon pour soupe a été accordé aux ménages
 de François De Hoek et Veuve Gysbrechts en outre
 à cette dernière un secours pécuniaire de 50 centimes
 par semaine. 8^o même information aux admini-
 strations Communales de Pille pour le mé-
 nage d'André Vervoort; de Wommersom pour
 le ménage d'Henri Tackollet; de Vreemde pour le mé-
 nage de Jean Rodants; de Diest pour le mé-
 nage de la nommée Lucie Verhaegen, Veuve Asseiges
 et de Virlemont pour le ménage de la nommée
 Marie Catherine De Wever, Veuve Christens.
 9^o L'administration Communale de Massenhoven
 qu'un secours en médicaments a été accordé à la
 nommée Marie Thérèse Wouters. 10^o L'administra-
 tion Communale de Putte qu'un secours d'un
 pain et 50 centimes par semaine ainsi que quelques
 effets d'habillement ont été accordés au ménage de
 François Vanhout. 11^o L'administration Commu-
 nale de Moll que la nommée Anne Catherine
 Selsmans a été admise comme malade indigente
 à l'Hôpital Civil. 12^o Les administrations Commu-
 nales de Ghel, Hensfelt et Porten qu'une carte
 de soupe a été accordée respectivement aux

Devuyt = Denderhaute
 Op de Beuch = Boisfleur
 Verstappen = Hennis = Bogard
 Duffel
 Somers = Van Lommel
 Bouffont
 Somers = Namur
 Namur
 Mattos = Gang
 Gang
 De Hoek = Gysbrechts
 Emblem
 Vervoort = Pille
 Pille
 Tackollet = Wommersom
 Wommersom
 Rodants = Vreemde
 Vreemde
 Verhaegen = Diest
 Diest
 Christens = Virlemont
 Virlemont
 Wouters = Massenhoven
 Massenhoven
 Vanhout = Putte
 Putte
 Selsmans = Moll
 Moll
 Ghel = Ghel
 Ghel

Domicile de secours. ménages de Jean Francois Linaerts, F. 8.
 van hooft - husselt. Jean Francois Van hooft et de son Gysen d'Anvers
 Vets. Cette Domicile commun et en outre infor-
 mée qu'une augmentation de secours de 50 centi-
 mes par semaine a été accordée à la nommée Thérèse
 Celsmans - F. 13: L'administration com-
 munale de Bruges qu'une carte de soupape et quelques
 effets d'habillements ont été accordés au nommé
 Jean Synave et 14: L'administration communale
 d'Anvers qu'à cause du hiver rigoureux et de la
 cherté des vivres le bureau de bienfaisance a aug-
 menté de 50 centimes par semaine le secours accor-
 dé à l'indigent George Andoms.

Messieurs les Gouverneurs des Provinces sont
 respectivement informés de ce qui précède.

Le Collège transmet à l'administration des fi-
 sées ci-joints à titre copie d'une Dépêche de M^r le
 Gouverneur de la Province concernant les frais
 occasionnés par les indigents Wastiaud mère & fille

Il fait parvenir à M^r le Gouverneur de la
 Province un état de proposition de secours sur les
 fonds de non valeur en faveur de l'entrepreneur de
 mesquines Cornille Wyckmans pour poute de
 chesaux atteints de morve.

Il transmet au même 1: Une expédition
 du budget communal pour l'exercice courant
 destiné pour le Département de l'Intérieur.

2: un certificat de libéré des biens vendus par
 les F^rs Van der Wyngaert Miltior & enfants pour
 la construction du Chemin de fer. 3: Le rapport
 négatif sur les mutations survenus à la liste
 des Juifs pendant le mois de janvier. 4: le relevé
 des passeports à l'intérieur délivrés pendant le
 dit mois et 5: l'état des quantités et prix moyens
 des grains vendus aux marchés de cette ville pen-
 dant le susdit mois.

Il transmet à M^r le Commissaire d'Arrondis-
 sement à Malines les listes d'inscription et
 alphabétique pour la liste de la milice de 1854.

Le Collège arrête l'état d'éclairage des rues et
 places publiques de la ville pour le mois prochain
 et en transmet des expéditions au surveillant et
 à la police locale.

Il délègue M^r l'échevin Van der Wee à l'effet
 de procéder le 10 février prochain de onze heures
 à midi à une information de commodo et
 incommode sur la résolution du conseil com-
 munal de voir la suppression de la rue de
 Chiens et son incorporation au jardin de l'école normale.

Certificats d'indigence.

M^r le Bourgmestre délivre un certificat d'indigence à la femme Marie Constante Morien pour obtenir gratuitement la rectification de son nom de famille.

La séance est levée à une heure et demie de relevée.

Le Collège des Bourgmestre & Echevins
Paroisse de
Le Secrétaire
Fistain

Bengmann

2

Séance de Samedi 4 février 1854.

Présents M. M. Bengmann, Bourgmestre, Vanderweert, Van der Weert, Echevins et Fistain
directeur communal.

La séance est ouverte à onze heures avant midi.
Le secrétaire donne lecture du procès verbal de la dernière séance. La rédaction en est approuvée.
Le Collège prend communication des pièces reçues et des lettres sur les indications.

Condamnés libérés.
nu
Verhemans.

M^r le Bourgmestre fait insérer au présent procès-verbal, sous la date du 2 de ce mois il a été envoyé à M^r le Bourgmestre de Veltthem (Arron. de Seneffe de Louvain) la lettre d'avis de M^r le Procureur général concernant le condamné libéré Cornille Verhemans, placé sous la surveillance de la police, cet individu allant résider dans cette localité. 2^e donne connaissance de cette mutation, à Monsieur le Procureur du Roi près le tribunal de Malines et 3^e demande à différents chefs de corps des certificats L^e TT ou extraits des registres matricules.

Militie Nationale.

Fabrique de sucre.

Le Collège retourne à Monsieur le Gouverneur de la province avec avis motivé la requête de quelques habitants de la ville se plaignant des inconvénients auxquelles les expose la fabrique de sucre des J^{rs} Castillot & C^{ie}.

Aliénés.

Hygiène.

Il informe également Monsieur le Gouverneur 1^{er} que les travaux ordonnés par la Commission supérieure d'inspection des maisons d'aliénés sur le qui concerne l'établissement des frères celtiques à cette ville sont terminés et 2^e que l'affection palétyque aux mains qui a sévi en cette ville diminue d'intensité et n'a fait plus de nouvelles victimes.

Comptabilité.

Le Collège transmet à Messieurs Le 1.
Gouverneur 1: les accusés de réception & 2.
ordonnances de paiement délivrées au profit de l'école de Dessin et de l'école de Dessin; ainsi que la déclaration des frais de transport des prisonniers en matière correctionnelle et autres d'importances ordonnées et transmet cette dernière pièce au receveur communal afin de recouvrement. 3: les rapports de l'Etat Civil pour le mois de janvier et 4: l'extrait de l'acte de décès d'une nommée Christine Caroline Wuyts, née en Pays étranger et décédée ici.

Etat Civil.

Ecole de Dessin.

Il transmet à l'Administration de l'école de Dessin et d'architecture en cette ville une ordonnance de paiement de fr 300. montant de subsides de la province pour l'exercice 1853.

Praxisseur.

Il retourne au ^{se} Adolphe De Klange-Moons en cette ville le plan présenté pour faire des changements à la façade d'une maison sur rue de Poiss le Duc en lui informant que le plan n'a pu être permis n'étant pas dressé conformément à l'article 47 du règlement général de police.

Mont de Piété.

Officier Engelen.

Il transmet à la Commission administrative du mont de piété copie de la dépêche de M^r le Ministre de la Justice relative aux intérêts échus de la somme avancée sur les bords d'ouilles au ^{se} Engelen de Stuel.

Indigents étrangers.

Il réclame des administrations charitables les états de renseignements des indigents étrangers qui se sont trouvés dans la nécessité soit de se faire admettre à l'hôpital Civil soit de participer aux secours publics pendant les derniers six mois de l'année 1853.

Domicile des secours.

Il envoie au bureau de bienfaisance 1: copie d'une lettre de l'Administration communale de Duffel élevant des observations contre les secours accordés aux indigents Vorstappen Kennis et Bogacerts et 2: copie d'une dépêche de M^r le

Amir Jean le Bollack

travaux.

Gouverneur de la province réclamant une prompt solution dans l'affaire de la cession d'une partie de terrain situé sous Emblehem pour les travaux du ruisseau le Bollack.

Memoriales de 1853.

Le Collège règle les memoriales des marchés de l'année 1853 et en envoie une expédition à Messieurs les Receveurs de l'enregistrement et des Domaines et des Administrations de Charité ainsi qu'aux fabriques d'églises de St. Gummwin et de St. Marguerite.

Memoriales

Il règle également les memoriales du marché de poisson et fixe le prix du pain pour la semaine prochaine. Expéditions en sont adressées à qui de droit et affichées aux lieux accoutumés.

Droits Communaux

Le Collège a vu 1: l'Etat du produit des impositions pendant l'année 1853 à la somme de fr. 395.50; 2: l'Etat des plantations pour les trois derniers trimestres de la même année à fr. 161.35 et 3: l'Etat des produits des vignes pour les trois derniers mois à fr. 195.70.

Il transmet au conseil communal les Etats du produit des droits de place et octroi, du subside au bureau et aux grains pendant les trois derniers mois.

Rôle de Contributions

Publication

Il fait publier que le rôle de la contribution personnelle par volume de l'exercice courant a été rendu exécutoire et transmis au bureau des contributions.

La séance est levée à une heure de relevée.

Le Collège des Bourgeois et Echevins

Par son Président

Le Secrétaire

Président

Bergmann

2

Séance de Mardi 7 Février 1854.

Présents: MM. Bergmann, Bouymestre, Van der Vuer et Van der Vuer Echevins et Prêtre Secrétaire Communal.

La séance est ouverte à onze heures du matin. Le Secrétaire donne du procès verbal de la dernière séance qui est approuvé.

Le Collège prend communication des pièces reçues et inscrites sur les indications abrégées des N: 6397 à 6404 du Memorial Administratif, des N: I à VII du Recueil des Lois et Arrêtés Royaux ainsi que des séances de la Commission permanente du conseil provincial du 16, 13, 20 et 27 Janvier derniers.

Contributions: Rôle

Il retourne au bureau des contributions en cette ville, revêtu du certificat de publication, le rôle de la contribution personnelle par volume: 1. 1854

Chemin de Fer

Il transmet à M. le Gouverneur de la province 1: un certificat de libération des propriétés cédées à l'Etat par M. de Vuer Van der Vuer et de son sort pour la construction du Chemin de Fer de Liège

Ornol.

Police.

Incendies.

Certificats de vie.

Ecole Normale.

Commissaire de police.

Milice Nationale.

Police Etrangere.

Batisses.

Taxe sur les Chiens.

Conseil Communal.
Convocation

à Contier, 2: le Bourgeois de la
recteur de l'épave de l'Octroi Communal pendant
le Mois de Janvier dernier.

3: L'Etat de la registre des billets communs et co-
siments survenus pendant le dit mois; 4: un
relevé général des incendies constatés pendant
l'exercice 1853; 5: Deux Certificats de Vie pour
être soumis à la formalité de la légalisation,
et 5: les plans des travaux à faire aux bâtiments
de la Caserne d'Etat, pour l'appropriation
aux besoins de l'Ecole Normale; On informe
en même temps M. le Gouverneur qu'il n'y a
aucun de police de cette ville ne se trouve dans
aucune des positions concernant le cumul de
ses fonctions avec autres emplois, et que le
père du milicien Lysen qui s'est fait
inscrire le 30 Décembre dernier au tableau des
habitants de cette ville, continue à annuler
à habitet de faire la Commune de Nylen.

Le Collège informe M. le Commissaire de l'Or-
dinaire de Melun, de son avis motivé
la requête des F. O. de Melun et de Nylen de
Nylen réclamant contre l'inscription indue
du milicien Lysen.

M. le Bourgeois informe M. le Commissaire
travaux de la Société publique du départ des
étrangers Van Dongen & Nien respectif-
ment pour West et Amsterdam.

Le Collège approuve sub N. 2 l'An A le plan
de batisses présenté par la Dame Th. Verdict-Batty.
Il fait publier que les rôles primitifs de 1844
et supplémentaires de l'exercice 1853 de la taxe pro-
vinciale sur les Chiens seront affichés les 3 & 4:
Dimanches du mois courant au second hôtel
de ville.

Il convoque le conseil communal pour le mardi
13 du courant à dix heures avant midi et règle
l'ordre du jour comme suit: 1: Vérification de la
Caisse communale pour le 4 trimestre 1853; 2:
Chemins de fer de Lier à Brüssel; 3: Cession de
terrain; 4: Taxe sur les Chiens - Rôles; 5: Rôle
d'abonnement Extra-muros - Demandes d'exemption
5: Nomination définitive d'un surveillant des
pompes à incendie.

La séance est levée à une heure de relevée.
Le Collège du Bourgeois & l'Or-
dinaire.
Bergmann,
Scribaire.

Séance de Samedi 11 février 1854.

Présents M^{rs}. Burmann, Bourguignonel;
Van der Wee et Van der Werf Edwin et Giolain,
Secrétaire Communal.

La séance est ouverte à onze heures avant midi.
Le secrétaire donne lecture du procès Verbal de
la dernière séance, qui est approuvé.

Le Collège prend communication des pièces
reçues et inscrites sur les indications.

Il transmet à M^r le Gouverneur de la province
Domicile de secours de Transf. : Copie d'un compte dressé par le Bureau de
Comptabilité. : Bienfaisance de Ransh concernant les secours
accordés à la famille Transf. 2: l'accusé de
reception d'écrits ordon. sans de paiement d'ali-
ment infamie de f. Seyten, fils, 3: l'état d'at-
titude de la population du mois de Janvier der-
nier. 4: l'état de frais des secours aux nommés
Colère et Isabelle Bastiau dits Bastien.
Comptabilité. : 5: l'état des opérations du mort de pitié de
cette ville pour les années 1844 à 1852. 6: les
accusés de réception d'une somme de f. 225. et
d'une somme de f. 8.00, délivrés au profit de la
ville respectivement pour l'usage de la prison de
la gendarmerie pendant le 2 semestre 1853. et
pour moyens de transport d'un indigent à Ghel-
chem de fer. : ces deux ordonnances sont transmises au Sec-
rétaire Communal après de recouvrement 7: le
tableau indiquant le montant des impôts
perçus dans notre ville pendant l'exercice 1853.
Indigents. : 8: Une réclamation du Bureau de Bienfaisance
tendant à obtenir le paiement pour des travaux
exécutés pour la construction du Chemin de fer de
Lierre à Cortil et pour la construction d'un bar-
rage sur la Petite Meuse.

Il informe M^r le Gouverneur surdit que le
membre Charles Sonbichs, condamné pour
délit de mendicité et vagabondage est détenu
au f. Régiment de ligne.

Il fait connaître la M^r le Sommis fait d'Ar-
rondissement que la date de l'écrit de mili-
cien M^{rs} Louis a été rectifiée sur la liste
Alphabétique de l'année courante.

Il accuse réception à M^r le Ministre de la Guerre
d'une somme de f. 8.07 au profit de l'écrit de mili-
cien de la gendarmerie Meuse, pour arriéré de dépenses
et transmet cette somme à l'administration.

4.
Dernier Communal.

Le Collège décide que les employés aux tages
Communes de Tournai et de Poirer seront
poursuivis d'une retenue de fr. 1.00. pour négligence
dans l'exécution de leur service.

Certificats d'indigence.

M. le Bourgmestre accorde des certificats d'in-
digne aux nommés Verbruggen Pierre et
De preter Anne, pour se procurer gratuitement
des actes nécessaires pour contracter mariage.

Établissements charitables.

Le Collège transmet à l'Administration des
hospices copie d'un Décret de M. le Gouverneur
de la province concernant la fixation du prix
de la journée d'entretien dans les établissements
charitables de cette ville.

Domicile de secours.

Il transmet au Bureau de bienfaisance de cette
ville copie d'une lettre de l'Administration Commu-
nale de Wommersom, relative à la contestation
du domicile de secours de la famille Paethol.

Paethol = Wommersom

Buchmans = P. Ghel.

Il informe 1: l'Administration communale de
Ghel de l'admission à l'hôpital Civil de Pauline
Buchmans. 2: l'Administration communale
de Borcherst de l'admission à l'hôpital Civil
de François Mersvelde; 3: l'Administration du

Mersvelde = Borcherst

Vervoort = Onvers.

bureau de bienfaisance de cette ville que le ménage
Vervoort absent a été secouru à Anvers durant
l'hiver; 4: l'Administration communale de
Massenhoven que le secours accordé au ménage

Wouters = Massenhoven

Orenthoven = Emblem

François Wouters a été augmenté d'une carte pour
jour; 5: l'Administration communale d'Emble-
hem que le bureau de bienfaisance de cette ville
demande de statuer immédiatement les secours ac-

Roobrans = Emblem

Divers = Duffel.

cordés au ménage Steenhout et qu'un secours
consistant en un bon pour souper a été accordé au
ménage Roobrans; 6: l'Administration communale
de Duffel, que le bureau de bienfaisance de cette

Divers = Waverst.

ville continuera de secourir les indigents de la prédit
commune aussi longtemps qu'ils ne se conformeront
pas aux instructions édictées en fait de domicile
de secours; 7: l'Administration communale de
Waverst Catholique que les indigents appartenant
à sa commune seront secourus directement

Divers = Vilvoorde.

devers elle pour y être secourus directement; 8: l'Administration communale de Vilvoorde que le
nommé Jean Dominique De Vos a été admis à
l'hôpital Civil et 9: de l'admission à l'hôpital
Civil d'un certain Nicolas Jaspers d'Anvers, l'un de
son domicile de secours.

Van der Cluck = Onvers.

Domicile des seigneurs.
v^{rs} Grand & Kumbour.

Lemoine. - Anvers.

Janssens. - Anvers.

Vermulen Verschooten.
Anvers.

E. Van Dossen & Anvers.

Mercantile.

Garde Civique.

Municipales.

Notes & Publications.

Suppression d'une rue.

Le Collège transmet 1^o au bureau de bienfaisance de cette ville l'état de frais de secours accordés par le bureau de bienfaisance de Kumbour à la v^{re} Grand; copie de la lettre de l'administration communale d'Anvers concernant une nommée de Moine, femme; une demande tendant à connaître le montant de secours accordés au ménage Pierre Janssens à charge de la ville d'Anvers. Aussi que copie d'une lettre du bureau de bienfaisance d'Anvers concernant le secours accordé au ménage Vermulen Verschooten. 2^o à l'administration des hospices d'Anvers les renseignements demandés concernant une nommée Elisabeth Van Dossen, native de Kumbour, s'hyet.

Il demande à M^r le Bourgmestre de savoir quels la mise en liberté des nommés François Cloof & Guimart & Schelmans arrêtés du chef de mendicité.

Il retourne à M^r le Commandant de la Garde Civique en cette ville les cadres concernant l'armement et l'équipement de la garde avec prière d'y joindre trois exemplaires du procès-verbal constatant la situation de l'armement.

Le Collège arrête les Municipales du Mardi de ce jour et fixe le prix du pain pour la semaine prochaine. Les décisions en sont adressées à qui de droit et affichées aux lieux ordinaires.

Il fait publier que le rôle de la contribution foncière pour l'exercice courant a été rendu exécutoire par M^r le Gouverneur de la Province et transmis au Receveur afin de recevoir les deniers.

M^r L. Schwin Vanderve fait rapport qu'il ne s'est présentée qu'une seule opposition contre la suppression de la rue des Chiens, savoir celle de la Dame v^{re} Vanpauwenbergh, ni Corps.

La séance est levée à une heure & demie de relevé.

Le Collège des Bourgmestres et
Echevins.

Par le Collège:
Bourgmestre
J. J. J. J.

Benjamin

12.

Séance de Mercredi 15 Février 1854.

Présents: M^r. M^r. Bergmann, Bourgmestre;
Vanderwee et Van der Schuer, Edwines et Pislain,
Secrétaire Communal.

La séance est ouverte à onze heures avant midi.
Le secrétaire donne lecture du procès verbal de la
dernière séance, qui est approuvé.

Le Collège prend communication des pièces
reçues et inscrites sur les indications ainsi que
du Bulletin Administratif du Ministère de l'Int.
érieur pour le mois de Janvier dernier.

Alignement

Il est transmis à M^r. le Notaire Notaires en
cette ville, copie d'une décision du Conseil Commu-
nal concernant un alignement accordé à M^r. le
Baron De Tiza sur un terrain dont l'acquisition a
été annoncée.

Chemin de fer de Liège
à Namur.

Il informe M^r. le Secrétaire de la Société du Chemin
de Fer de Liège à Namur que les terrains appar-
tenant à la ville et nécessaires à la construction
du Chemin de Fer de Liège à Namur seront cédés
à la Société d'après une expertise contradictoire
et invite en même temps le S^r. Vervaeke, Secrétaire
à Malines à se charger de l'expertise d'une parcelle
dont la cession est demandée.

La séance est tenue à l'heure de midi.

Le Collège des Bourgmestre & Edwines
Bourgmestre
Le Secrétaire
Pislain
Bergmann

Séance de Samedi 18 Février 1854.

Présents M^r. M^r. Bergmann, Bourgmestre,
Vanderwee et Van der Schuer, Edwines et Pislain,
Secrétaire Communal.

La séance est ouverte à onze heures du matin.
Le secrétaire donne lecture du procès verbal
de la dernière séance qui est approuvé.

Le Collège prend communication des pièces reçues et inscrites sur les indications.

Ouvrier.
Ecole Isère.
—
Commission Communale.
—
Comptabilité Communale.
—
Mairie Nominale. 1853.

Il transmet à M. le Gouverneur de la Province:
1: le Bordereau du préfet de l'Etat Communal pendant le mois de janvier 1854 accompagné de l'Etat comparatif; 2: une expédition d'une nouvelle lettre de l'administration du Bureau de bienfaisance concernant l'école de fondation, Isère; 3: Copie d'une délibération du Conseil Communal concernant la cession d'une parcelle de terrain au cimetière Communal, à la Dame St. Peters = Schram et 4: Copie du procès verbal de vérification de la Caisse Communale pour le 4^e trimestre 1853.

Honorable des Dames.
—

Il transmet à l'Administration Supérieure du 3^e Régiment d'Artillerie à l'ordonnance une quittance revêtue du certificat d'origine, des sommes revenant au maréchal des logis décédé Benoit Pierre Joseph.

Grosses.
—

Il soumet aux administrations charitables de cette ville quelques mesures à prendre pour la prompt expédition de tout ce qui concerne le Honorable des Dames.

Municipales.
—

Il s'informe près des Administrations Communales de Bagnelles et d'Arrens s'il existe dans ces deux villes des règlements sur l'établissement des trottoirs.

Rôles Publication.
—

Le Collège règle les Mémoriales du marché de ce jour et fixe le prix du pain pour la semaine prochaine. Expéditions en sont adressées à qui de droit et affichées aux lieux accoutumés.

Il fait publier que les rôles du débit des boissons alcooliques et du tabac pour le 4^e trimestre 1853 ainsi que celui de la contribution personnelle (deuxième Volume) de l'exercice courant ont été rendus exécutoires et transmis aux soins des Contributions afin de recouvrement.

Sabriques et usines.
—

Il délègue M. le Chevin Tardieu afin de procéder à une information de forme et de fond, modo relativement à la demande faite par M. C. L. Van Dingenen semblant pour le transfert de son atelier dans la maison N. 15 grand place.

La séance est levée à 4 heures de relevée.

Le Collège des Bourgmestres & Chevins
Par ordonnance
Le Collège
Gislain
Benjamin

Fr 13.

Séance de Jeudi 23 Février 1854.

Présents: M. M. Burgmann, Bonny, M. J. J. Vanderwee et Vanderwee, Edwina et Gislain, Secrétaire Communal.

La séance est ouverte à onze heures avant midi.
Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est approuvé.

Le Collège prend communication des pièces reçues et inscrites sur les indications ainsi que des N° 4405 à 4410 du Memorial Administratif et des séances de la Représentation permanente du Conseil provincial des 3 et 10 du courant.

Suppression d'une école. Il transmet à M. le Gouverneur de la province copie d'une délibération du conseil communal concernant la suppression de laquelle de l'école et il demande à M. le Gouverneur de vouloir bien l'approuver du Règlement d'ordre intérieur de l'école moyenne de cette ville.

Chemin de Fer à Courtrai. Il prie M. le Ministre des travaux publics de vouloir bien mettre en adjudication au plus tôt que possible la pose des bûches et des rails pour la section du Chemin de Fer de Liège à Courtrai.

Chemin de Fer à Tournai. M. le Président de la Société du Chemin de Fer de Liège à Tournai est informé que le S. V. Truven, géomètre pensionné du cadastre a été désigné par la ville pour l'expertise de la nouvelle ligne qui doit être incorporée dans le Chemin de Fer.

Bilanzographie. Le Collège adresse des remerciements à la société des Amateurs de Malines pour la représentation dramatique qu'elle bien voulu donner en cette ville au profit des indigents.

Conseil Communal. Il convoque le conseil communal pour Lundi 27 de ce mois à 11 heures avant midi et règle l'ordre du jour comme suit:

1. Demande en restitution d'un Cens foncier.
2. Demande en acquisition d'une propriété de la ville.
3. Chemin de fer de Liège à Tournai. - Lesion de terrain.
4. Ecole Normale de l'Etat. - Nouvelle construction.
5. Retranscription de terrains de la ville empris en 1831 pour la construction des parapets hors des portes de Malines, Anvers et Bois le Duc.

Chemin de Fer à Tournai. Il informe les propriétaires dont les biens sont situés sous la ville de Liège et traversés par le

Chemin de fer de Liège à Gumbrecht, que le plan et
l'état indicatif des terrains à acquies, se trouvent
déposés au Bureau du Secrétariat de cette Ville du
1 au 8 Mars prochain à l'inspection des inté-
ressés.

Il fait inscrire dans les feuilles publiques
de la localité et publiés conformément à la Loi
l'avis de dépôt.

La séance est levée à midi.

Le Collège des Bourgmestres & Echevins
Par ordonnance
Bourgmestre
Bislaire
Bergmann

Séance de Samedi 25 Février 1854.

Présents : M. M. Bergmann, Bourgmestre,
Vanderweert et Van Acker, Echevins et Bislaire,
Secrétaire Communal.

La séance est ouverte à onze heures du matin.

Le procès-verbal de la dernière séance, qui est approuvé.

Le Collège prend communication des pièces
reçues et inscrites sur les indicateurs.

Domicile de Liège.

Divers.

Corthout, Anvers.

De Blauwe, Liège.

Vandaele, Waive N. D.

Jehoreweg, Waive N. D.

Jebrechts, Liège.

Janssens, Liège.

De Coey, Liège.

Il transmet 1^o au Bureau de bienfaisance de
cette Ville copies des lettres écrites par différentes
administrations et concernant des secours accor-
dés à divers indigents de cette Ville; 2^o à l'Admi-
nistration Communale d'Anvers, l'avis de l'admis-
sion aux secours publics du ménage Corthout; 3^o à
l'Administration Communale de Liège; 4^o à l'Admi-
nistration Communale de Waive Notre Dame l'avis de l'admis-
sion à l'hôpital d'Elisabeth Vandaele; 5^o à celle
de Waive Sainte Catherine par lequel avis concernant le
nommé Pierre Jehoreweg. 6^o à l'Administration
des hospices d'Anvers la déclaration que la ville de
Liège est le lieu du domicile de secours de la nommée
Catherine Jebrechts, épouse d'Elindus et l'état de
différents secours accordés ici au ménage de Pierre
Janssens. 7^o à l'Administration Communale
de Liège l'avis de secours accordé au ménage
De Coey; 8^o à l'Administration Communale de

Domicile de secours.

Rogge = Ennyprieh.

Marië Hoefkens = Anvers.

Divers = Bruxelles.

Ding = la femme d'un...

Mercenades.

Culpe = secours.

Milice = aff. Bogarts.

Prisons.

Garde Civique.

Police du Carnaval.

Chemin Vicinal.

Etrangers = indigents.

Habitués de maison.

Comptiez p. Brabant. La vie de l'admis. 14.
sion à l'hôpital du nomme Robert Rogge. M. le
Gouverneur des provinces respectives sont égale-
ment informés de ces admissions.

Il transmet à l'administration des hospices
Civils de cette ville 1: avis de la réadmission à l'hô-
pital d'Anvers de la nommée Marie Hoefkens 2:
d'une déclaration de la Commission administrative
des hospices de Bruxelles pour secours accordé
à divers indigents de notre ville et 3: une demande
tendant à former le prix de la pension d'entretien
à l'hôpital Civil.

Le Collège transmet à M. le Ministre de l'Inté-
rieur l'état moyen des prix des grains vendus aux
marchés de cette ville pendant le mois courant &
à son collègue de la guerre les prix moyen des grains
et du pain pendant la 4: quinzaine dudit mois.

Il accuse réception à Monsieur le Gouverneur de
la province d'un ordonnance de paiement délivré au
profit de la M^{lle} Schillemans, ancienne religieuse, à titre
de secours, et l'invite de vouloir approuver la demande
du s^r Bogarts de Paris tendant à ce que son fils
militaire réfractaire, soit assimilé aux militaires
ordinaires sous le rapport des congés temporaires
et la faculté de se faire remplacer.

Il accuse réception d'un ordonnance de paiement
délivré en faveur du s^r Van der St^r pour fourniture de
boissons à la Commission administrative des prisons
d'Anvers.

Il demande au commandant de la Garde Civi-
que un état justificatif des objets d'armement
et d'équipement confiés aux gardes.

M. le Bourgmestre prend un arrêté concernant
la police du carnaval et en transmet des expédi-
tions au commissaire de police et au commandant
de la garde armée.

Le Collège transmet à M. le Gouverneur copie de
la lettre écrite par le bureau de bienfaisance de cette
ville à l'administration communale d'Emblem
relative à la construction d'un chemin vicinal entre
cette dernière commune et la commune de Kessel.

Il informe le même haut fonctionnaire qu'un
étranger indigent a été secouru en cette
ville pendant le sept^{me} trimestre 1873.

Il transmet à M. le Cartel et s^r copie d'une
dépêche de M. le Gouverneur de la province concer-
nant l'établissement de four à revivifier le bœuf
animal et qu'il lui envoie une autorisation de
l'Etat délivrée à l'effet de régulariser
cette affaire.

mercantiles

Notes - publication

Le Collège règle les Mercantiles du marché de ce jour et fixe le prix du pain pour la semaine prochaine. Expéditions en sont adresses à qui de droit et affichées aux lieux accoutumés.

Il informe le public que le rôle de la contribution personnelle 3^e volume de l'exercice 1853 rendu exécutoire par M^{le} le Gouverneur de la Province a été transmis au Receveur des Contributions aux fins de recouvrement.

La séance est levée à une heure trente minutes de relevée.

Collège des Bourgmestres & Echevins
Paroisse de Namur.
Le Secrétaire
J. L. L. L.
Bergmann

Séance de Samedi 4 Mars 1854.

Présents: M^{rs} M^{rs} Bergmann, Bourgmestre & L.
Vandeweyer & Vandeweyer, Echevins et L. L. L.
Secrétaire Communal.

La séance est ouverte à onze heures avant midi.
Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est approuvé.

Le Collège prend communication des pièces reçues et inspectées sur les indications.

Sage sur les Chiens.

Il transmet à M^{le} le Gouverneur de la Province les rôles supplémentaires de 1853 et primitifs de 1854 relatifs provinciale sur les Chiens afin d'approuver.

Rapports mensuels.

Il transmet en outre au même les rapports mensuels sur les mercantiles, les passeports, les événements survenus et délits commis, sur les mutations à la liste du jury ainsi que ceux concernant l'état civil pour le mois écoulé.

Discussions militaires.

Il accorde réception au conseil d'administration du 3^e Régiment d'artillerie à Givremont d'une somme de fr. 238. 67 d'une montre en argent et d'une bague en or, délaissés par un soldat du régiment des logis habitant de cette ville.

Don de S. A. R. le Duc de Brabant.

Il adresse des remerciements à S. A. R. le Duc de Brabant pour l'envoi d'une somme de fr. 100. destinée à la Tombola ouverte au profit des ouvriers pauvres et envoie un reçu de cette somme au

Capitaine Loffinet, premier officier N° 15.
D'ordonnance, Greffier et Secrétaire de S. A. R. le Duc
de Brabant.

Retrocessions.

Le Collège informe M^{re} le Receveur des Enregistre-
ments et des Domaines en cette Ville que la Ville de
mande la retrocession d'une partie de ses terrains
situés aux portes de Malines, d'Anvers et de Bois
le Duc sur les plans des concessions faites par la Ville à l'Etat.

Plantations.

Il prend un arrêté autorisant le Docteur L. J. Bos,
maire à faire une plantation d'arbres sur une pièce
de terre située contre le Chemin Vicinal N° 6 de l'Allez
et lui transmet copie de cet arrêté pour information
et direction.

Propriété littéraire.

Il transmet aux Srs. Van der & C^{ie} Imprimeurs
Libraires en cette Ville copie d'un Décret de M^{re}
Ministère de l'Instruction concernant le dépôt d'un
opuscule intitulé: *Beeldingen in turfsten vande in
Nieuwe maten.*

Eclairage des rues.

Il règle l'éclairage des rues et places publiques
de cette Ville pour le mois courant et transmet une
copie de l'état au Surveillant et à la police locale.

Droits Communaux.

Il arrête les états du produit de divers Droits
Communaux et les transmet au Receveur Commu-
nal pour en donner suite.

Municipales.

Le Collège arrête les Merciales du Marché
de ce jour et fixe le prix du pain pour la semaine
prochaine. Les affiches en sont adressées à qui de
Droit et affichées aux lieux accoutumés.

Bâtis.

Il approuve sous le N° 3 liti A la construction
d'une porte dans un mur existant d'empar des
Capucins, appartenant à la Veuve Van Leeuwenyck.

Service de l'Etat.

Il ordonne que le préposé de l'Octroi Vela sera
puni d'une détermination de solde pendant quatre jours
pour négligence dans l'exécution de son service.

Lois, publications.

Il fait publier que les rôles des patentes du 4^e
trimestre 1853 dument approuvés et rendus exé-
cutifs par M^{re} le Gouverneur de la province ont été
transmis au Receveur des contributions au fief
de recouvrement.

La séance est levée à un heure de relevée.

Le Collège des Bourgmestres & Echevins

Par ordonnance:

L. J. Bos

Sislaire

Bergmann

Séance de Mardi 7 Mars 1854.

Présents: M^r. M. Bergmann, Bourgmestre,
Vanderweert et Van Acker, Echevins et Esclaire,
Secrétaire Communal.

La séance est ouverte à onze heures avant midi.
Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de
la dernière séance qui est approuvé.

Le Collège procède à la communication des pièces
reçues et inscrites sur les indications ainsi que
des N^{os} 6411 au N^o 6419 du Memorial Administratif
ainsi que de la séance de la Députation permanente
du conseil provincial du 17 février dernier.

Il transmet à M^r. l'ouverneur de la province
1^o un état général des produits de l'Octroi pendant
l'année 1853; 2^o une réclamation de M^r. le Directeur
de l'Ecole Normale contre le retard apporté
dans l'agrandissement de l'école, avec explication
de la part du Collège; 3^o l'état de produits du
Octroi de place sur les marchés journaliers pen-
dant le mois écoulé; 4^o un état de proposition
pour la fixation de la journée d'entretien des
indigents traités à l'hôpital de cette ville; 5^o
l'état descriptif des sauniers existant dans cette
ville, destinés à la morte ou non; et 6^o Un état
de proposition de secours à accorder pour 1854 à
des anciens religieux existant en cette ville.

Il transmet au Bureau de bienfaisance copie
d'un rapport de M^r. l'ouverneur de la province
concernant l'école de fondation laïque.

M^r. le Bourgmestre transmet au Procureur de
la loi près le Tribunal de Malines les états trimestriels
sur les condamnés libérés qui se trouvent en M.
sur le rapport de M^r. l'Echevin Vanderweert, con-
statant qu'aucune opposition a été faite contre
la demande en établissement d'un atelier de travail
formée par M. Van Dingenen, le Collège accorde
l'autorisation demandée et prend un arrêté en con-
séquence.

Il autorise M^r. M. Goets, Vicar, Substitut
Président de l'administration des Hospices, Au-
guste Jools, Membre du Bureau de Bienfaisance
Sr. M. Procter, conseiller communal et Van
Lepen Lieutenant au 3^e Régiment de Chasseurs

Saxis Communal

Ecole Normale - Aggrandissement

Droits de place

Données d'entretien

Agriculture

Culte - Secours

Fondation laïque

Condamnés libérés

Fabriques et usines

Logeries

Devoir : Contravention

à payer en garnison en cette ville à midi en 1854.
L'office pour le produit en de l'affaire au profit
des indigents, les bases que son A. S. le Duc de
Brabant a bien voulu affecter à cette bonne œuvre.
Le Collège par transaction moyennant paiement
d'une somme de 44.02 sur une contribution
ventilation motivée d'octroi, constatée à charge de
conducteur Wyckmans.

La séance est levée à une heure de relevée.

Le Collège des Bourgmestres & Echevins
Sapardijn
De Jure
Pislain

Séance de Samedi 11 Mars 1854.

Présents M. M. Bogmann, Bourgmestre,
Vandeweyer & Van Hecke, Echevins et Pislain,
Secrétaire communal.

La séance est ouverte à onze heures avant midi.
Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de
la dernière séance, qui est adopté.

Le Collège prend communication des pièces
reçues et envoie sur les indicateurs.

Comptabilité.

Il a été réceptionné à M. le Gouverneur de la
province de deux ordonnances de paiement, l'une
délivrée au profit de la ville pour indemnité de la
"soudure" de la fonderie pendant l'année 1853
l'autre au profit de la St. Wollants, ancienne reli-
gieuse. Les ordonnances sont respectivement trans-
mises au receveur communal et à l'intérprète afin
de recouvrement.

Domicile de secours.

De Coert : Roosthaan
Embleman

V. Coert : Burgerhout

D. G. Vinckelberg
Burgelland

Il a été remis au bureau de bienfaisance en cette
ville 5 copies de la lettre de l'administration com-
munale d'Embleman ordonnant de réviser les
secours accordés aux indigents de Roosthaan
qui sont secours directement et 2^e l'avis de
l'administration communale de Burgerhout
au sujet des secours accordés à la St. Coert.
Qu'il a été donné à l'administration des

Fondations Bourguignon
Comptes de 1853.

Contributions - Rôles

Colles - Emancipés

Echouillage

Municipales

Lespiens au sujet de l'admission d'un nommé Jos.
G. Vinkhulstegil à l'hôpital St-Jean à Bruxelles.
Il transmet à M. le président Della Faille,
provisoire des fondations bourguignon Liebrechtz-Bach
et Van der Linden-Lodewyckx les comptes des dites
fondations pour l'exercice 1853.

Il retourne au second des contributions en
littre ville, le rôle des patrons (de 4 trimestre 1853)
revêtu du certificat de publication.

M. le Bourgmestre transmet 1^{er} à M. le Préfet
ministre de la Justice publique une lettre
d'avis concernant l'étranger Adelaïde Helmes
2^e Copie d'un arrêté de M. le Gouverneur de la
Province, prescrivant l'impôt à laquelle l'éche-
nillage des haies et arbres devra se faire.

Le Collège règle les municipales du marché
de ce jour et fixe le prix du pain pour la semaine
prochaine. Les pétitions en sont adressées à qui
de droit et affichées aux lieux accoutumés.

La séance est levée à une heure de relevée.

Le Collège des Bourgmestre & Echevins
Par ordonnance:
Le Préfet
Jislain

Bergmann

Séance de Mardi 16 Mars 1854.

Présents M. M. Bergmann Bourgmestre,
Vandeweyer et Van der Meer, Edouard & Jislain
Secrétaire Communal.

La séance est ouverte à onze heures du matin.
Le Président donne lecture du procès-verbal de la
dernière séance, qui est approuvé.

Le Collège prend communication des pièces
reçues et inscrites sur les indications.

Milice Nationale.
Affaire Bogarts - Paris

Il adresse à M. le Gouverneur de la province
1^{re} une demande tendant à le prier d'appuyer
par le Gouvernement la demande du S^r Louis
Bogarts, né à domicile à Paris milicien
réfractaire de la loi de 1833, à l'effet de pouvoir

Chemin de fer de Trumbout

1

17.
être assimilé aux miliciens ordinaires et de
rapport des congés temporaires et de la faculté
de remplacement et 2^e le plan du Chemin de fer
de Lure à Trumbout accompagné du Certificat
constatant que le dépôt en a été fait au Secrétaire
de la ville et que les propriétaires intéressés ont été
informés de ce dépôt.

Fabriques d'usines

—

Le Collège informe les J^{rs} Castels & C^{ie} fabri-
cants de sucre de betteraves à Lure qui la demande
en obtention de l'établissement d'un fourneau
à la revivification du noir animal doit être
pourvue en double expédition dont une sur timbre
est été accompagnée des plans en triple des con-
structions à faire ainsi que de l'état des lieux
pris dans un rayon de 300 Mètres.

Solier - Emigrants

—

M. le Bourgmestre informe M^r l'Administra-
teur de la Société publique que l'étrangère
Gertrude Leurs vient de quitter la ville pour
tourner dans son lieu natal.

Légion étrangère

—

Il demande au même de vouloir effectuer que
le nommé Louis Timmermans, de cette ville,
soldat congédié le 21 Juin 1853 de la Légion étran-
gère et dont le congé a été retenu à la frontière
puisse être en possession de cette pièce.

Mont de piété

Officier Engelen - Ghel

—

Le Collège informe l'Administration du mont
de piété qu'il a adhéré à la proposition de porter
dans les dépenses générales le montant de la
somme provenant du prêt sur les boucles d'or et de
solier au d^e des époux Engelen de Ghel.

Établissements de charité

Budgets

—

Il transmet aux administrations des hospices
et du bureau de bienfaisance de cette ville copie
d'une Notice Ministérielle demandant une
expédition des Budgets pour les années 1853 et 1854.

Dons et legs

Petero-Johann

—

Il transmet également aux dites administra-
tions ainsi qu'à la fabrique de l'Eglise de St. Gon-
mar copie d'un arrêté royal qui les autorise
respectivement à accepter les legs faits pour
M^r Petero-Johann.

Domicile de secours

B. Janssens - Anvers

—

Il informe le Bureau de bienfaisance de cette
ville: 1^{er} que la ville d'Anvers refuse de se recon-
naître encore comme lieu du Domicile de secours
de l'indigent Pierre Janssens, 2^e Qu'les communes
d'Emblem, de Hoofstede de Marrenhoven
exigent de suspendre à la réception de leur lettre
les secours que le bureau de bienfaisance accor-
dait aux indigents français De Hoofstede, Pierre

fr. De Hoofstede - Emblem

fr. van Goylen - Hoofstede

fr. Wouters - Marrenhoven

V^{rs} Ls. De Boeck - Bergh

Van Goylen et Francois Wouter.

Le Collège transmet à la subdélégation
tracé copie d'une lettre de l'administration
communale de Bergh, transmise avec un compte
de deux années de loyer payés pour la terre
sainte de Boeck.

La séance est levée à six heures de relevée

Le Collège des Bourgmestres & Echevins

Par ordonnance:

L'écritaire

Sislain

Bergmann

Séance de Samedi 18 Mars 1854.

Présents: M. M. Bergmann Bourgmestre,
Van der Wee et Van der Meer Echevins et Sislain,
Secrétaire Communal.

La séance est ouverte à six heures avant midi.

L'écritaire donne lecture du procès-Verbal
de la dernière séance qui est approuvé. —

Le Collège prend communication des
pétites reçues et inscrites sur les indicateurs.

Domicile de Secours.

Borgemestres & Echevins

Jean De Blauwe - Lanoue.

Vanheurne - Anvers.

Indigents étrangers.

Grain de traitement.

Hecky - St. Leonard.

Il transmet à l'administration subordonnée
de bienfaisance: 1^{re} copie de la dépêche de M. le
Gouverneur de la province concernant le domicile
de secours de l'indigent Fouquet, sorti récemment
du dépôt de miséricorde de Hoogstraeten. 2^e copie
de la lettre de l'administration communale de Lanoue
qui déclare que cette commune n'est pas le lieu du
domicile de secours de Jean De Blauwe et 3^e copie
d'une lettre subordonnée de bienfaisance d'Anvers
donnant avis des secours qu'on a au ménage
Vanheurne - De Winter pour cause de maladie. —

Il envoie à l'administration des hospices copie
d'une lettre de M. le Gouverneur de la province deman-
dant un état indiquant par commune le nombre
des indigents étrangers traités à l'hôpital de cette
ville pendant 1853 ainsi qu'une autre dépêche
du même fonctionnaire concernant le domicile de
secours de J. f. Hecky en contestation avec St. Leonard.

Octroi communal. L'ollige transmet à M. Le Gouverneur de la
 — province le bordereau des effectifs et dépenses de
 Population. l'Octroi pendant le Mois écoulé.
 — Il transmet au même le relevé des personnes
 Certificats de Vie. qui se sont établies en cette Ville pendant le dis-
 — mois ainsi que de celles qui l'ont quittée pendant
 — cette époque; ensuite une demande tendant à
 Secours. obtenir une nouvelle provision de certificats de
 — vie non timbrés pour pensionnaires de l'Etat.
 — Il retourne à M. Le Gouverneur sur le 1. la
 Mendiants. requête de la V^{re} Vanuffelen. Laquelle tendant
 — à pouvoir obtenir du Gouvernement un secours
 — quelconque et l'ambassadeur à l'avis donné sur
 — pareille requête le 31 Décembre dernier. 2. l'état
 — nominatif d'une personne appartenant à cette
 — Ville, restée au dépôt de mendicité de Hoogstraten
 — avec avis favorable pour l'élargissement immédiat.
 Examen. Il informe M. Le Gouverneur qu'au cas
 — que l'étalon du S^r Thomas Buschots put être
 — admis à un examen supplémentaire, ce Culti-
 — vateur serait disposé à supporter les frais aux-
 — quels la réunion extraordinaire de la commission
 — d'inspection et d'expertise donnerait lieu.
 — Il informe M. Le Commandant d'Armée de la
 — place que le terrain qui a servi l'année dernière
 — pour l'exercice du tir à la cible des troupes de la
 — garnison est mis de nouveau à sa disposition
 — pour l'année courante.
 Changement d'égout. Le folige porte à la connaissance de l'ad-
 — ministration communale d'Heugem qu'il se
 — rendra jeudi 23 du courant à trois heures de
 — relevé en la commune de Beclae pour s'enten-
 — dre sur les mesures à prendre pour la construc-
 — tion d'une route parée sur Heugem.
 Contributions. Rôles. Il transmet au receveur des Contributions
 — les rôles supplémentaires de 1813 et primitifs de 1814
 — de la taxe provinciale sur les chiens avec
 — les avis et financements pour être soumis à sa
 — signature et fait public que les 4. et 5. Vo.
 — Numéros du rôle de la contribution personnelle
 — pour l'exercice courant ont été vendus ipso
 — facto et transmis au receveur des Contribu-
 — tions afin de recouvrement.
 — La signature de l'administrateur de la
 — Province de Brabant. Le folige des Bourgmestres & Echevins
 — Le Secrétaire
 — certain
 — 2

Séance de Mardi 21 Mars 1854.

Présents: M.M. Bergmann, Bourgmestre,
Van der Wee et Van der Meer, Schuurs et Sislain,
Secrétaire Communal.

La séance s'ouvre à onze heures avant midi.
Le secrétaire donne lecture du procès verbal de
la dernière séance qui est approuvé.

Le Collège prend communication des pièces
reçues et inscrites sur les indications.

Frais de traitement.

Il envoie au Dr. Daenen, Docteur en médecine
à Berchem des comptes pour frais de traitement
d'indigents à charge de cette Ville en l'informant
que les comptes doivent être adressés à l'Adminis-
tration du Bureau de bienfaisance de cette Ville
par l'entremise de l'autorité communale de
Berchem.

Changement de Domicile.

Il transmet à M. le Gouverneur de la province
le duplicata du Changement de Domicile relatif
à la nommée Caroline Barbe Knechtel.

Détour - Contraventions.

L'employé aux taxes communales Callaert
s'étant rendu coupable de négligence dans l'exer-
cice de ses fonctions, le Collège décide de lui ap-
plicher la totalité de l'amende soit fr 19.50 que
par son fait il a encourue indépendamment
des frais de poursuite de la part de la police.

La séance est levée à midi.

Le Collège des Bourgmestre & Schuurs

Par l'organe de:

Le Secrétaire
Sislain

Bergmann

Séance de Vendredi 24 Mars 1854.

Présents: M.M. Bergmann, Bourgmestre,
Van der Wee et Van der Meer, Schuurs et Sislain.
Secrétaire Communal.

La séance est ouverte à onze heures avant midi.

Le secrétaire donne lecture du procès verbal de la
dernière séance qui est adopté.

N^o 19

Le Collège prend communication des pétitions
requêtes et inscriptions sur les indications.

Elections Provinciales.

Il informe M^r: Le Gouverneur de la province
quel matériel appartenant au magasin sera suffi-
sant pour les prochaines élections provinciales.

Aliénis

Il auroit réception au même des ordonnances de
paiement délivrées en faveur de M^r: Vanderwee
et de son fils de déplacement commun men-
suez de la commission d'inspection des établissements
d'Aliénis de l'Arrondissement d'Anvers jadis Malinge

Domicile de secours.

Ansonne - J^e Lemoine
Ansonne.

Il transmet à la Commission administrative
des hospices à Anvers l'état détaillé des secours
accordés à l'indigent Jean Ansonne, et donne des
renseignements de l'Administration communale
de la même ville sur la position d'un
certain Jean Lemoine.

Conseil communal.

Convocation

Le Collège convoque le conseil communal pour
lundi prochain 2. de l'après-midi à dix heures avec
midi et avant l'ordre du jour comme suit:
1^o Contestation sur l'épave d'un Chemin vicinal
2^o Demande en acquisition d'éclairement de terrain de
la route dite Sillaestraet. 3^o Octroi communal
Demande en restitution de droits payés. 4^o Chasse
vicinale vers Hoogen. 5^o Exhaussement de la rue
dite. 6^o Demande de bienfaisance. - Soudouvement
de la capitale. 7^o Ecole normale - travaux neufs.
8^o Ecole moyenne - Règlement d'ordre intérieur
9^o Nominations d'un membre de la commission
administrative de l'Ecole de dessin 10^o Employés
communaux - Gratifications pour 1853. 11^o De-
mande de pouvoir routes ne se payent d'entretien
de la ville.

Enfants abandonnés.

Il transmet à la direction de l'hospice des
enfants trouvés et abandonnés à Bruxelles les
cartes des nourriciers des enfants placés en cette ville.

Militie Nationale.

Il réclame du commandant du dépôt du 12^e
Régiment de ligne à Audenarde, l'état de situa-
tion de la mère du milicien Winckelmans J^e fr.
de la levée de 1849, ainsi que son certificat de
bonne conduite et l'extrait du registre matriciel.
Même demande au commandant du dépôt du
Régiment de Grenadiers à Louvain pour le mili-
tier Cornille Van Cester de la levée de 1849.

Municipal.

Le Collège règle les municipalités du marché de
la ville et fixe le prix du pain pour la semaine
prochaine. Les pétitions sont adressées à qui

D'aborigènes et résidents.

Il doit et afficher aux lieux accoutumés.
Le Collège charge M. L. Schuurman d'ordonner
de procéder à une information de commodo et
incommodo sur la demande faite par le S. Fran-
çois De Man, Bourcher, tendant à pouvoir exer-
cer son état dans la maison située grand place
n° 4 et 10. Elle aura lieu le 4. Prochain.

La séance est levée à une heure de relevée.

Le Collège des Bourgmestres & Echevins
Par ordonnance:
Le Secrétaire
L. Schuurman

Séance de Mardi 28 Mars 1854.

Présents: M. M. Burgmann, Bourgmestre,
Vandervee et Van der Meer, Echevins et L. Schuurman,
Secrétaire Communal.

La séance est ouverte à onze heures avant midi.

Le Secrétaire donne lecture du procès-Verbal de
la dernière séance, qui est approuvé.

Le Collège prend communication des prières
écrites et inscrites sur les indicateurs.

Il transmet à l'Administration Commune de
Honingstoyck le montant des contributions
payées à titre par les S. Verheyden, Vermeulen,
Stals et Thand. N. V. S.

Domicile de secours.

Verhaagen = Van Dessel
Verwoort = Meus
Vermeulen = Verschrooten
Omvers.

Il donne avis à l'Administration Commune
d'Arras des secours en médicaments et frais d'a-
couchement de l'Epouse Verhaagen Van Dessel
et invite le bureau de bienfaisance de la même
ville à ne plus accorder des secours aux ménages
Verwoort = Meus et Vermeulen Verschrooten.

Divers Indigents.

Il transmet à M. Le Gouverneur de la province
les états des sommes dues pour frais d'entretien de
divers indigents aux administrations Charitables
de cette ville par divers Communes du royaume
ainsi qu'un état de frais, arrivés, dus aux trois
prieurs par un étranger au Royaume.

Indigents de Duffel.

Il se plaint de ce que la commune de Duffel

Domicile de secours
Gysbrechts - Bulmer

refuse de rembourser les frais des secours accordés
aux ménages Jean Vastappent et Joseph Mariez.
Le Collège informe la Commune de Bulmer
que des secours en médicaments ont été accordés
à certains thérien Gysbrechts. - Par suite informa-
tion est donnée à M. le Gouverneur de la province
auquel on transmet en outre un état indiquant
par commune les indigents qui ont été traités à
l'hôpital pendant 1853.

Vormuylen - Anvers.

Tel avis est donné 1^{er} Au Bureau de bienfai-
sance de cette ville pour les secours accordés par

Piquen - Wavre N. D.

le Bureau de bienfaisance d'Anvers au ménage

Van Brandt - Malines

de Jacques Vormuylen et pour les effets d'habillem-
ent accordés aux enfants Piquen et Van

Vander Veken - Wommelinghe

Brandt, admis à faire leur première communion
par les Bureaux de bienfaisance de Wavre Notre

De Voight - Herenthals

Dame et Malines. 2^o à l'Administration Com-
munale de Wommelinghe de l'admission à

De Coq et Roothmans
Emblemum.

l'hôpital Civil de l'indigent Jean Baptiste
Vander Veken. 3^o à celle de Herenthals de l'ad-
mission de la nommée Jeanne De Voight et 4^o

Eglise des: Gammar.
numéro

Avis est donné à l'Administration Communale
d'Emblemum que le Bureau de bienfaisance de
cette ville a suspendu les distributions de
soupe aux ménages De Coq et Roothmans.

Oris om.

Des avis conformes à ceux qui précèdent sont
donnés à M. le Gouverneur de la province.

Etalon - Expensier.

Il transmet au Bureau des marguilliers
de l'Eglise paroissiale des: Gammar un croquis
pour l'établissement d'un cimetière public, contre
la dite Eglise.

Elamin des: a
Commiss.

Le Collège accuse réception d'une ordonnance
de paiement délivrée au profit des: Vanpelst,
pour fabrication d'effets nécessaires à la maison
de correction de St. Bernard.

Comptabilité.

Il en fait autant à M. le Gouverneur de
la province pour les pièces relatives à l'ex-
perts supplémentaires fait pour l'établissement
du Cultivateur Thomas Gysbrechts.

Il transmet à M. le Gouverneur surdit
sept certificats de liberté de propriétés qui
ont été cédés pour la construction du Chemin
de fer de Liège à Louvain.

Il fait parvenir à M. le Ministre de
la Justice les expéditions des Budgets du

Exposé de la province

Bourgeois

Certificats d'indigence

Bienfaisance publique

Travaux communaux

Bureau de bienfaisance et des Hospices de
cette ville pour les années 1853 et 1854.

Le Collège a émis aux dites administrations
de Paris ainsi qu'à la fabrique et l'église de
St. Germain différentes renseignements pour
l'exposé annuel de la province pour l'année 1854.

Il approuve sous les N^{os} 4 et 5 L^{es} A les
plans de Changement à opérer aux vitrines
des maisons occupées par les S^{rs} Cornille Van
Hoof, Négociant N^o 30 à la grande place et
par le S^r Cornille Lameureux, Négociant de bois,
sans alcooliques N^o 3 N^o 14 même place.

Il délivre des Certificats d'indigence aux
nommés Jean Baptiste Verlinde et Guimard
Bouviers pour pouvoir se procurer gratis les
actes nécessaires au mariage.

Il adresse une proclamation aux habitants
de la ville pour les remercier des sentiments
philanthropiques dont ils ont fait preuve
pendant l'hiver dernier pour venir au secours
de la classe indigente.

Le Collège fixe au 11 Avril prochain l'infor-
mation de Commode et incommode sur le projet
d'exhaussement de la rue droite et l'établissement
de trottoirs et charge M^r L. Etavien Van der Wee
d'y procéder.

La séance est levée à onze heures de relevée.

Le Collège des Bourgmestres & Echevins

Par ordonnance de

Le Préfet

Le Maire

2

Bergmann

Séance de Samedi 1 Avril 1854.

Présents : M^{rs} Bergmann, Bourgmestre,
Van der Wee et Van der Meer, Echevins et Bislaars,
Surgeon Communal.

La séance est ouverte à onze heures avant midi.
Le Préfet donne lecture du procès-verbal de la
dernière séance qui est approuvé.

Rapports
trimestriels et mensuels.

Le Collège prend communication des pièces
reçues et inscrites sur les indications. —
Il adresse à Monsieur le Gouverneur de la
province les rapports trimestriels sur le personnel
administratif de la commune, les décrets de la loi de
ser, l'impôt sur poids et mesures illégaux, les in-
cidents calamiteux, les mutations survenues
dans le personnel enseignant des professeurs et
instituteurs ecclésiastiques, sur le personnel de la
police locale et les rapports mensuels sur les par-
teports, le jury, les mercuriales, les marchés, les
criminelles survenues et délits commis et l'état civil.

Eclairage public.

Le Collège arrête l'état d'éclairage des rues et
places publiques de la ville pendant le mois cou-
rant et en transmet copie au surveillant et à
la police locale. —

mercuriales.

Il arrête les mercuriales du marché de la semaine et
fixe le prix du pain pour la semaine prochaine.
Expéditions en sont adressées à qui de droit et
affichées aux lieux accoutumés. —

mont de piété.

Il demande un état de situation à l'adminis-
tration du mont de piété pour les opérations fai-
tes pendant l'exercice 1883, état réclamé par
M. le Gouverneur de la province. —

Ecole Normale.
Bourges.

Il transmet à M. le Gouverneur d'Orléans afin
d'approbation les plans et devis des constructions
à faire à l'école normale. —

Loxior.

Il prend un arrêté autorisant la Société dite:
Les Dames de Charité à ouvrir en cette ville
une loterie d'objets, dont le produit servira
exclusivement à venir en aide aux pauvres
secourus habituellement par cette société et
dont les actions ne seront émises que dans la ville même.

Rôles de contribution.

Il fait publier que les rôles des patentes et
droits de débit des boissons alcooliques et du
tabac, ont été rendus exécutoires par M. le
Gouverneur de la province et transmis à cette
fin au receveur des contributions pour recou-
vrer. —

La séance est levée à un heure de relevée.
Le Collège des Bourgmestre & Echevins
Par ordonnance
L'assesseur
P. L. L.

Séance de Mercredi 5 Avril 1854.

Présents: M.M. Bergmann, Bonny, M. W. Van der Meer et Van der Meer, Echevins et Gislain Secrétaire Communal.

La séance est ouverte à onze heures avant midi.
Le secrétaire donne lecture du procès verbal de la séance précédente qui est approuvé.

Le Collège prend communication des pièces reçues et inscrites sur les indications.

Travaux publics.

Il transmet à M. le Gouverneur de la province un certificat de libération des biens civils pour la construction de la 3^e section du canal de jonction de la Meuse à l'Esaut par M. J. Vispoort maître en 2^e.

Militie Nationale.

Il émet un avis défavorable sur la requête du milicien Bosphacres demandant exemption du chef de section de parents et transmet cet avis à M. le Gouverneur de la province et à M. le Commissaire de l'Arrondissement.

Evénements Calamiteux.

Il informe M. le Gouverneur qu'un incendie s'est déclaré hier soir vers 8 heures à l'Estaminet dit l'Aigle, au faubourg de Liège, avec indication des dégâts et pertes approximativement constatées.

Senas - Eligibles.

Il transmet au même les listes des éligibles au senas ainsi que le relié du produit du droit de place sur les marchés et autres lieux publics en cette ville pendant le 1^{er} trimestre de l'exercice courant.

Droits Communaux.

Le Collège arrête les états du produit des Droits de place, de ports, de port et de vidanges du mois de Mars dernier et en transmet les bordereaux au Secours communal afin d'encaissement.

Certificats d'indigence.

Il délivre des certificats d'indigence aux nommés Joseph, Toorhoof et Anne Fattefaine et leur permet de se procurer gratuitement les actes de l'état civil nécessaires à leur mariage.

Commerce - Renseignements.

Il transmet à M. le Président de la Chambre de Commerce et des fabriques à Anvers, en réponse des renseignements demandés, un exemplaire du rapport sur la situation des affaires de la ville d'Anvers 1853.

Evénements Calamiteux.

Il adresse ses remerciements au commandant d'armes ainsi qu'à tous les officiers, sous-officiers et soldats de la garnison pour l'impression.

La part qui'ils ont prise à se rendre maître de l'incendie mentionné plus haut. 22.

Domicile de secours.

Verschuipen - Duffel.

Le Collège informe l'Administration Communale de Duffel que le bureau de bienfaisance vient d'accorder des médicaments et un franc par semaine au ménage de Jean Verschuipen et qu'en suite cet indigent a été admis à l'Hôpital Civil.

Van Goolen - Hessel.

Même avis est donné à M. le Gouverneur de la province. Il prie l'Administration Communale de Hessel de suspendre le secours accordé à l'indigent Van Goolen.

Dwiven.

Il transmet au bureau de bienfaisance deux états d'avances faites par les bureaux de bienfaisance de Malines et de Bruxelles à des indigents ayant leur Domicile de secours en cette ville.

Ch. Hooybrouck.

Il informe M. le Gouverneur de la province que le nommé Charles Hooybrouck a son Domicile de secours à Liège.

Comptabilité.

Le Collège informe M. le Gouverneur sur ce que par lettre du 31 Janvier dernier il lui a fait parvenir une copie du Budget Communale pour l'exercice courant.

La séance est levée à une heure et demie.

Le Collège des Bourgmestres & Echevins.

Par le Collège.
Le Secrétaire
P. L. L.

2

Séance de Samedi 8 Avril 1854.

Présents M. M. Bergmann, Bourgmestre, Vandeweyer et Van de Ven, Echevins et P. L. L., Secrétaire Communal.

La séance est ouverte à onze heures du matin. Le Secrétaire donne lecture du procès verbal de la dernière séance qui est approuvé.

Le Collège prend communication des pièces lues et inscrites sur les indicateurs.

Chemin de fer.

Il s'adresse à M. le Ministre des travaux publics pour le prier à ce qu'il veuille ordonner la mise en adjudication de la pose des

billets et des rails du Chemin de fer de Liège
au railway de l'Etat à Cortez. _____

Le folio 1^{er} transmis de M^{re} Le Gouverneur de la
provincie 1^{re} copie en triple expédition d'une dili-
gération du bureau de bienfaisance de cette ville,
tendant à pouvoir donner main levée d'une
inscription prise pour sûreté d'une rente, 2^{de}
d'une diliberation de la même administration,
tendant à pouvoir accepter le remboursement
d'un capital et 3^{de} copies de nos arrêtés en date
de ce jour autorisant les Srs J. E. Morgaert
et B. Wouters et la S^{re} J. Seghers à faire des
changements à leurs propriétés situées contre
des routes provinciales. Ces plans sont
approuvés sous les n^{os} 6, 7 et 8 L^{re} A et
celui du changement d'une vitrine présentée
par le S^r G. Lambrechts sous le n^o 9 A. —

Il transmet également à M^{le} Le Courv^{er}
 pour les plans des Changemens à faire aux
 fours de revivification du noir animal dans
 la fabrique de sucre des J^{rs} Cust. Soc & C^{ie}

Et après à l'Administration Communale de
Marentoven qu'elle se soumette lorsqu'elle per-
drait un pas être le lieu de domicile de secours
et l'indigent se retrouver. —

Il informe l'Administration Communale
d'Emblemen qu'aucun serours n'est plus accor.
de au minage de framois De Coek.

Il transmet à M. A. Fontolne leur des Portraits, putions directes en cette ville les avis sur les demandes indignement formés par M. Ad. J. Stalpaert, M. de Krom, M. Ad. V. de Mart-De Vries, l'Administration des Hospices Civils à Liège, et les Drs. Strycker, Docteur pour non occupation de propriété.

Il transmet à M. le Gouverneur le dossier
de la demande de Map: 8^{me} Peters-Jehram, sol.
licitant la cession d'un terrain au pimitière

Le Collège règle les mercuriales du matin de
ce jour et fixe le prix du pain pour la semaine
prochaine. - Expéditions en sont adressées
à qui de droit et affichées aux lieux accoutumés

Il délivre un certificat d'indigence aux en-
fants mineurs des groupes d'Indes Indes Indes
pour pouvoir être procédé gratuitement à la
nomination d'un subrogé tuteur. —

Décret.
Contraventions.

Le Collège passe transaction avec N^o 23.
Les conventions en matière d'octroi moyennant
1^o la somme de frs 23.29 à charge du Sr Jean
Broes pour déclaration incorrecte de fagots de
bois; 2^o la somme de frs 7.20 pour introduction
non déclarée de poisson sec à charge des Sœurs
Pilgrims; 3^o la somme de frs 6.66 à charge du
Sr Vandewynngaert pour être entré par eau
dans la ville après la signature des portes
et 4^o la somme de frs 8.86 à charge de l'abbé
Broes pour introduction d'un morceau de
bois travaillé.

Forçages et usines.

Sur le rapport de M^r L. Chevin Vandewee
constatant qu'aucune opposition n'a été faite
contre la demande en établissement d'une
Boucheire, le Collège accorde la demande et
prend un arrêté en conséquence.

La séance est levée à une heure de relevée.

Le Collège des Bourgmestres & Echevins
Taxodoppe
L'Échevin
Lislain

2

Séance de Mercredi 12 Avril 1854.

Présents: M^r. M^r. Burgmaester, Bourgmestre
Vandervee et Vandeweer, Echevins et Lislain,
Secrétaire Communal.

La séance est ouverte à onze heures avant midi.
L'Échevin donne lecture du procès-verbal de la
dernière séance qui est approuvé.

Le Collège prend communication des prières
reçues et inscrites sur les indicateurs ainsi que
6420 à 6440 du Memorial Administratif, des
séances de la Députation permanente du Arrondissement
provincial des 24 février, 3, 10, 18, 24 et 25 Mars
derniers, des N^{os} VIII à XIV du Recueil des Lois et
Arrêtés Royaux ainsi que du bulletin du Minis-
tère de l'Intérieur pour le mois de février dernier.

Elections.
 —
 Revision des listes électorales
 —

Le Collège s'occupe de la revision des listes électorales pour la formation des Chambres législatives. Les personnes suivantes en sont rayées.

A. Comme ne payant plus le cens requis.

M. M. Cels, Cornille Summar françois J. 2 N. 284.
 " Nys, Pierre Antoine " 4 N. 10
 " Koter, Pierre Jean " 4 N. 448
 " Sanders, Guimmar " 1 N. 22
 " Van Kempay Jean françois " 2 N. 24.

B. Comme ayant quitté la ville.

M. M. Carlier Ferdinand Joseph. J. 4 N. 63
 " Verbruggen Louis Joseph " 6 N. 253.

C. Comme étant décédés.

M. M. Aelaerts, françois Dominique J. 2 N. 71.
 " Bogarts Jean " 6 N. 108
 " Cortuy Jean Baptiste " 2 N. 296.
 " Janssens Jean Joseph " 3 N. 431.
 " Vandewynngaert Melchior Guil. " 4 N. 465.
 " Vandewynngaert françois " 1 N. 7
 " Van Engelen françois " 2 N. 187
 " Vloebrechts Pierre " 6 N. 211.

Les personnes suivantes devront être inscrites sur les listes comme payant le cens requis.

M. M. Aelaerts, Louis J. 5 N. 35.
 " Andries, Pierre Summar " 8 N. 11.
 " Bactens, Summar " 2 N. 237.
 " Baraton, Charles " 4 N. 575.
 " Biget, Alexandre " " N. 35.
 " Blochy, Louis. " 2 N. 90
 " Bogarts, Joseph Adrien " 3 N. 24
 " Boon, Charles. " 2 N. 63.
 " Callaerts Joseph, Julien Sum " " N. 223
 " Cools, françois Charles. " " N. 262.
 " Costermans, Jean Joseph " 3 N. 120
 " De Maruys (Graf) Amédée " 6 N. 7.
 " De Nayer Joseph " 4 N. 142.
 " De Vito, Pierre " 4 N. 72.
 " Geraerts, Jean Baptiste " " N. 321
 " Gilliams, Jean Baptiste " 2 N. 294
 " Halbart, Martin " 3 N. 61.
 " Herdewyn, Arnould " 4 N. 11.
 " Meylemans, Cornille françois " 2 N. 73.
 " Nouvelaerts, Jean Summar " 3 N. 228
 " Perrent, Jean Baptiste " 4 N. 360.
 " Paraschis, françois " 2 N. 58.

M. M.	Somers, Jean Francois	N ^o 825 N ^o 115
"	Vandewoedem, Pierre Joseph	" 2 N ^o 261.
"	Vander Staeveren, Jean Joseph	" 6 N ^o 140.
"	Van Looy, Adrien	" 1 N ^o 104.
"	Van Nol, Pierre	" 3 N ^o 335.
"	Van Rillaere, Francois	" 2 N ^o 110.
"	Veremans, Jean Guennais	" " N ^o 79.
"	Verniers, Jean Guennais	" " N ^o 291.
"	Wollants, Pierre	" 3 N ^o 389.

Les personnes rayées ci-dessus le seront également de la liste des électeurs communaux; celles à inscrire le seront sur la même liste pour autant qu'elles ne s'y trouvent déjà.

Sont en outre portés sur la liste des électeurs communaux comme payant le cens requis:

M. M.	Aras, Christophe	N ^o 4 N ^o 272.
"	Avontwoodt, Guillaume	" 3 N ^o 376.
"	Bogaerts, Jacques	" 4 N ^o 268.
"	Bonne, Jean Baptiste	" " N ^o 259.
"	Broes, Jean Joseph	" 3 N ^o 188.
"	Buyschots, Francois Joseph	" 4 N ^o 6.
"	Charisfe, Edouard	" 3 N ^o 137.
"	Debbels, Joseph	" 4 N ^o 29.
"	De Brubyn, Pierre	" 1 N ^o 42.
"	Dierckx, Charles	" 4 N ^o 286.
"	Moore, Jean Joseph Felix	" 3 N ^o 10.
"	Moridan, Frédéric	" 3 N ^o 44.
"	Peters, Joseph	" 2 N ^o 305.
"	Jonckheere, Francois	" 1 N ^o 72.
"	Schellens, Martin	" 4 N ^o 320.
"	Schuyters, Francois	" 3 N ^o 50.
"	Swillens, Louis	" " N ^o 46.
"	Vander Brande Adrien Joseph	" 5 N ^o 38.
"	Vander Eede, Jean Francois	" 4 N ^o 299.
"	Vander Staeveren Dominique	" 2 N ^o 17.
"	Vander Vondel, Guillaume	" " N ^o 192.
"	Vanthoof, Jean Joseph	" 3 N ^o 12.
"	Van Ockelgen, Jacques	" 4 N ^o 569.
"	Van Brussel, Charles	" 1 N ^o 398.
"	Verhaegen, Jean Guennais	" 4 N ^o 609.

Le Collège chargé de St Caluwaerts, brigadier des agents de police de notifier aux électeurs nels, payant plus le cens voulu qu'ils ont été rayés des listes électorales; par cette notification aura lieu à ceux qui ont quitté la ville par l'intermédiaire de l'administration Communale de leur domicile actuel.

Conscience.

Domicile de second.

2200

Bandwin - Bievne
mu



Travang Commune

Bänsserl.

Il approuve sous le N: 10 A le plan de bâtisse
présenté par le S: L. Van Caborgh, rue Droite.

Le Collège des Bourguignons livra la Cour
à une suite de relèves. — Le Collège survit.
F. de D. D. D.

Paroissienne:
Spirituels,
pâlain

2

Séance de Samedi 15 Avril 1854.

Présents: M. M. Bergmann, Bonnymesnil,
Van der Wee et Van der Aker, Edwins et Fislain,
Secrétaire Communal.

La séance est ouverte à une heure du matin.
Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la
dernière séance qui est approuvé. —

Chaussée vers Hegen.

Le Collège prend communication des N^{os} 25.
pièces reçues et inscrites sur les indicateurs.

militaire.

Il informe l'Administration Communale d'Hegen
que la Ville de Liège participera pour moitié dans
les frais de construction de la Chapelle Vierge de
Hegen (a) Beclaux.

municipales.

Il demande au commandant du Dépôt du 4^e
régiment d'infanterie à Liège un certificat
constatant que le milicien français Joseph
Vuyot est autorisé à contracter mariage.

Le Collège règle les municipales du marché de ce
jour et fixe le prix du pain pour la semaine pro-
chaine. Les pétitions en sont adressées à qui de
droit et affichées aux lieux accoutumés.

La séance est levée à une heure de relevée.

Le Collège des Bourgmestres et Echevins

Auguste Franck.

Le premier
Bislaun

2

Séance de Mercredi 19 Avril 1854.

Présents: M. M. Bergmann, Bourgmestre,
Vanderweert et Van der Weert, Echevins et Bislaun,
Secrétaire Communal.

La séance est ouverte à onze heures du matin.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la
dernière séance, qui est approuvé.

Le Collège prend communication des pièces
reçues et inscrites sur les indicateurs.

Finis.

Il transmet au commandant d'armée en cette
ville la somme de Fr. 12.00 montant des dégâts faits
aux effets de trois soldats de la garnison par le
secours lors de l'incendie qui s'est déclaré à Liège.

Remboursement de Capitaux.

Il retourne à l'Administration de la Ville de
bienfaisance, dûment approuvée, deux délibérations
signées du dit Bureau concernant le remboursement
de deux rentes, offertes par les Frs. Vanhoutte et
Augustynien.

Fabriques d'Eglise

—
Omnibus

—
Ouvr.

—
Administration de Charité
Personnel

—
Ecole de Dessin

—
Militaire

Certificats d'indigence

—
Repartitions

—
Conseil Communal

—
Convocation

Le Collège transmet à M. le Gouverneur de la province une délibération du conseil de fabrique de l'Eglise St. Somain à Liège tendant à pouvoir acquiescer aux habitations destinées aux besoins de l'Eglise.

Il lui transmet encore le bordereau des recettes de l'Eglise pendant le mois de Mars dernier qui des tabeaux du personnel des administrations Charitables et de la Commission administrative du Mont de pitié.

Il l'informe en outre que l'enseignement de diverses branches artistiques se donne avec succès et distinction à l'Ecole de dessin de cette ville.

Il transmet à M. le Janninfaire de l'Ordon. disant à Malines 1^{er} un extrait du registre des publications des décisions rendues en matière de milice concernant l'appel interjeté par le milicien Van Baeken et 2^o un pareil extrait concernant la publication de la liste des exemptions accordées.

Il adresse au conseil d'administration du 4^o Reg^t de Chasseurs à Cheval à Mons un accusé de réception des effets d'habillement arrivés que du montant de la masse des nommés Bogavets et Ballmans, miliciens de cette ville, Exéc. 1843 et transmet à l'administration communale de Massenhoven, l'un de la résidence actuelle du milicien Jacques Antoine Coudemans de la même ville l'état de décompte avec le reg^t des Corabiziers dans lequel il était incorporé.

Il délivre des certificats d'indigence aux nommés Anne Marie Vandonck et Rosalie Van Acker pour se procurer gratuitement les actes nécessaires au mariage.

Il retourne à M. le Gouverneur des contributions directes en cette ville les ordres payés dûment acquittés des indemnités revenant aux répartiteurs des contributions pour l'exercice 1843.

Le Collège convoque le conseil communal pour Lundi 24 de ce mois à dix heures du matin et règle son ordre du jour comme suit:

1^o Approbation d'une délibération de l'administration du bureau de bienfaisance de cette ville tendant à être autorisé à louer à la compagnie du Chemin de fer de Liège à Waremme un terrain de terre; 2^o Vérification de la liste communale pour le premier trimestre; 3^o Mont de pitié.

Compte pour l'exercice 1853 cinquante et 26.
trois; 4: Bâtiments Communaux - Assurance
contre incendie.

La séance est levée à une heure de relevée.

Le Collège des Bourgmestres & Echevins.

Le Secrétaire
M. Lislain

2

Séance de Samedi 22 Avril 1854.

Présents: M. M. Burgmann, Bonny, M. K. L.,
Van der Weert, Van der Weert, Echevins & Lislain,
Secrétaire Communal.

La séance est ouverte à onze heures du matin.
Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de
la dernière séance, qui est approuvé.

Le Collège prend communication des pièces
recues et inscrites sur les indicateurs.

Electrom.

—

Il retourne à l'administration communale
de Brabant, l'un des doubles de l'acte de notification
de radiation des listes électorales de la ville de
St. Doyn, actuellement domicilié à Liège.

L'exercice

—

Il demande des renseignements près des Dames
de Charité de cette ville concernant l'organisation
d'une loterie à ouvrir au bénéfice des pauvres secon-
dés par cette société.

Chemin de Fer.

—

Il adresse des remerciements à M. le Ministre
des travaux publics pour l'emprunt qu'il a
mis à l'adjudication des billes et rails nécessaires
pour la construction du chemin de fer de Liège.

Mont de Piété.

—

Il transmet à la commission administrative
du mont de piété de cette ville copie d'une dépêche
de M. le Gouverneur de la province concernant l'exi-
stant du produit de vente des objets engagés, et
aux administrations Charitables en cette ville copie
de l'état de situation pendant le 2^e trimestre 1853.
Il transmet, en outre, à M. le Gouverneur différents
états de renseignements concernant le mont de
Piété.

Commissaire de Secours.

1^{re} Baumanns = Bad.

Vanderweken = Wommelghem

Beeckmans = Anvers.

Vorstappen & Marius = Duffel

Isabelle Vantsaecht

Honingshoyck = Waver

Dehaes = Duffel.

Joannes Soemans = Herenthout

Guillaume Vaes = Hessel.

Pris sur Orissanc.

Orissanc.

Exalt. Dinn. ex. d. l.

Livrets d'ouvriers.

Mercuriales.

Le Collège transmet à M^r le Gouverneur du Bureau de bienfaisance un mandat de fr. 8.28 pour le remboursement des frais occasionnés par la 1^{re} Baumanns.

Il transmet en outre 1^o à l'Administration des Hospices civils de cette Ville copie d'une lettre de l'Administration communale de Wommelghem concernant le domicile des secours de l'indigent Jean Baptiste Vanderweken, ainsi que l'avis de l'admission à l'hôpital d'Anvers du nommé Charles Louis Beeckmans. 2^o à l'Administration du Bureau de bienfaisance copie d'un Décret de M^r le Gouverneur de la province concernant le différé existant avec la commune de Duffel au sujet des secours accordés aux indigents Vorstappen et Marius 3^o à l'Administration communale de Honingshoyck copie d'une lettre de l'Administration communale de Waver Notu Dame concernant le domicile des secours de la nommée Isabelle Vantsaecht 4^o à l'Administration communale de Duffel l'avis qui un secours en médicaments a été accordé à l'indigent Jean Dehaes 5^o à l'Administration communale de Herenthout l'avis de l'admission à l'hôpital civil de la nommée Jeanne Soemans et 6^o au Bureau de bienfaisance d'Herenthout, copie d'une lettre de l'Administration communale de Hessel concernant le domicile de secours d'un certain Guillaume Vaes. M^r le Gouverneur de la province est également informé des secours accordés dont mention est faite dans

Il envoie copie d'un Décret de M^r le Gouverneur de la province aux établissements charitables de cette Ville en réponse à la réclamation par eux faite concernant le paiement d'arrivées de rentes qui'ils possèdent sur des propriétés étrangères.

Il transmet à M^r le Gouverneur de la province les états du mouvement trimestriel des sociétés établies pour le bien-être social, et il l'informe que pendant l'année 1853 il a été délivré 126 nouveaux livrets d'ouvriers et que pendant la dite époque il n'a été constaté qu'une seule contravention.

Le Collège règle les mercuriales du Marché de ce jour et fixe le prix du pain pour la semaine prochaine. Expéditions en sont adressées à qui de droit et affichées aux lieux accoutumés.

Rôles
en
publication.

Le Collège fait publier que les rôles des 27.
Constitutions pour l'année 1854 et 1855
de l'époque courante, rendus exécutoires par M.
le Gouverneur de la province, ont été transmis au
recuteur des Constitutions en cette ville afin des
recouvrements.

La séance est tenue à une heure de relevée.

Le Collège des Bourgmestres & Echevins
Président
Le Secrétaire
Général

Séance de Mardi 25 Avril 1854.

Présents: M.M. Bergmann, Bourgmestre,
Vanderweert & Van der Weert, Echevins et Pastain,
Secrétaire Communal.

La séance est ouverte à onze heures avant midi.

Le secrétaire donne lecture du procès verbal de la
dernière séance qui est approuvé.

Le Collège procède à la communication des pièces
recues et inscrites sur les indicateurs.

Domicile de Secours.
Laenen = Diest.
Bachhoven = Anvers.
Thompson = Ep. V.D. Brande.
Anvers.
Stoegavets = Brupelles.
Beeckmans = Anvers.
Louis Stuyff = Anvers.
Ley = Honingshoyck.
Van Hoof = Anvers.

1^{re} A l'administration des hospices
Civils en cette ville: a. l'avis qu'un certain van
a été admis à l'hôpital Civil de Diest; b. l'avis
qu'un certain Bachhoven, que l'administration
Communale d'Anvers prétend avoir son domicile
à Liège, est entré à l'hôpital d'Anvers. c. pareil
avis en ce qui concerne la nommée Jeanne Kemp-
nars Epouse Van den Brande, admise au dit hôpital.
2^{re} A l'administration du Bureau de bienfaisance
en cette ville, a. l'avis des secours accordés à Brupelles
au ménage Stoegavets; b. un même avis en ce qui
concerne le secours accordé à Anvers au ménage
Beeckmans, et c. pareil avis des secours accordés
dans la même ville à un certain Louis Stuyff. 3^{re}
A l'administration communales de Honingshoyck
hoyck et Borgelshoyck, avis des secours accordés
aux nommés François Ley et Jean François Van

Contribution

Redemption

Militia Nationale

Electeurs provinciaux

Sous-secr. Communal

Ecole Normale

Comptabilite

Loof et information que notre Ville est le domicile
de secours de l'epouse formelle Varron Brande nie
Kempnars; des avis semblables sont donnes à
M^r le Gouverneur de la province. 4^e à M^r le Comte.
Les des Contributions directes en cette Ville les
requetes des D^{rs} Brants et De Weert et des P^{rs} Bogard
et Verstappen demandant d'echarger de contribution
Le college transmet, accompagnie d'un avis favo-
rable à M^r le commissaire de l'arrondissement de
Malines la requete du P^r tathoen, professeur à
l'ecole moyenne, tendant à être exempté de la
milice pour une année comme appartenant au
corps enseignant, et informe le même fonctionnaire
de quel sorte des electeurs provinciaux comprennent
343 electeurs, dont 346 en vertu du cens payé
payé et 7 comme délégués de leur mine venue
Il prie M^r le Gouverneur de la province de
vouloir effectuer quel subside annuel accordé
par l'état et la province pour la restauration
de la tour de St. Dommer soit majoré et pour
que le Gouverneur accorde son approbation
aupar des changements à faire pour l'agrandis-
sment de l'ecole Normale.

Il transmet à M^r le Gouverneur par di-
provis verbal de verification de la Cour Commu-
nale pour le 1^{er} trimestre 1854 ainsi qu'un avis
de récepteur d'une ordonnance de paiement déli-
vree en faveur du P^r Burckhott Wandbaert.

Il prie encore communication des Nos
6441 à 6443 du Memorial Administratif
de la province, des séances de la Deputation
provinciale du conseil provincial en date des 7
et 15 du courant, du Bulletin du Ministère de
l'intérieur pour le mois de Mars dernier ainsi
que des Nos XV à XVIII du Recueil des Lois et
Arrêtés Royaux.

La séance est levée à une heure de relevée.

Le Collège des Bourgmestres et
Echevins.

Par opposition:
Le Secrétaire.
Jislain

28.

Seance de Samedi 29 Avril 1854.

Présents: M.M. Bergmann, Bourguistrel,
Vanderwee et Van Acker, Edwini et Gislain
Secrétaire Communal.

La séance est ouverte à onze heures du matin.
Le secrétaire donne lecture du procès-Verbal de
la dernière séance, qui est approuvé.

Le Collège prend communication des pièces
nues et inscrites sur les indicateurs.

Sous son la poutre
Nétre.

Il invite M.M. le Comte Amédée De Marnix,
Alexis Montens, Van Acker et Senot ainsi que
Madame, Veuve Pelters-Johann, Vanderstruven
et Stalpaert-De Kamm à acquiescer le montant
de la souscription volontaire pour la construction
d'un pont sur la petite Nétre, reliant les Commu-
nes de Hesel et Emblemme.

Chemin de fer.

Milice

Il prie M. le Gouverneur de la province de
vouloir effectuer 1°: que le chemin de fer
partant d'Anvers à dix heures avant midi fasse
arrêt à Duffel et 2°: que le milicien Verswyver
Joseph, du tirage de l'année courante soit renvoyé
dans ses foyers en congé illimité en attendant
qu'il puisse faire valoir ses droits à l'exemption
conformément à l'art. 25 de la Loi du 8 Janvier 1817.

Il demande 1°: Au Commandant du Dépôt (du
12^e Régiment de Ligne) à Audenarde la situation
de la masse d'habillement 2°: du milicien Moors
Louis de la levée de 1849; 3°: un extrait du registre
matricule du milicien Dyckmans Adrien français
de la levée de 1843 au Commandant du Dépôt du 6^e
Régiment de Ligne à Charleville et 3°: Et transmet
au Commandant du Dépôt du Régiment d'Artillerie
Général à Louvain une assignation sur la poste
de fr. 7.72 pour solde de la masse du milicien
Cornille Van Eester, de la levée de 1849.

Fabriques usines

Le Collège délègue M. L. Echevin Vanderwee
à l'effet de procéder à une information des
Commodo & Incommodo sur les demandes faites 1°: par
M. François Wellmanns, Négociant, tendant
à pouvoir ériger en sa demeure N° 4 N° 473, rue
de Ruobbeke, une machine à vapeur.

destinée à moudre le grain 8^e 2^e par les G^{rs}
Castels et C^{ie} Raffineurs de sucre de betterave
pendant à pouvoir conserver dans leur usine
l'appareil de revivification du noir animal.

memorandum.

Cette information est reçue le 31 Mai prochain.
Le Collège règle les marchandises du marché de
ce jour et fixe le prix du pain pour la semaine
prochaine. Expéditions en sont adressées à
qui de droit et affichées aux lieux accoutumés.
La séance est finie à une heure de relevée.

Le Collège des Bourgeois et Chevaliers
Paraphrase.
Secrétaire
J. L. L.

Se
Coll

4 Jan
an

27 Jan